

# Réponse à la VBG



---

# Réponse à la VBG

## Concepts clés

- Rôle des dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG
- Considérations pour les équipes en charge de la VBG se préparant à impliquer les dirigeants communautaires dans la réponse

## Approches

- Renforcer la coordination, l'accès et la sensibilisation de la communauté aux services de réponse
- Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements axés sur les survivantes

## Idées d'engagement

- Renforcer les systèmes communautaires coordonnés et sensibiliser la communauté aux services de réponse
  - Développer et diffuser un parcours d'orientation en matière de VBG
  - Accroître l'accès aux services de réponse à la VBG
  - Diffusion et sensibilisation
- Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements axés sur les survivantes
  - Former les dirigeants à la réponse axée sur les survivantes
  - Discussions de groupe sur le respect des survivantes
  - Discussions de groupe axées sur des cas hypothétiques
  - Séances de mise en pratique de l'écoute et de la réponse à la VBG
  - Aide d'urgence et communication codée
  - Plaidoyer direct auprès des dirigeants en faveur des survivantes
  - Soutien, justice et médiation axés sur les survivantes

## **Outils et ressources :**

- Orientation participative : Développer un parcours d'orientation
- Traiter les obstacles aux soins
- Guide de discussion : Respect pour les survivantes
- Guide de discussion : Scénarios hypothétiques
- Séances de mise en pratique de l'écoute et de la réponse à la VBG
- Fiche-conseils : Que dire et que faire lorsqu'une survivante révèle des actes de VBG
- Guide et outil de planification : Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes
- Fiche d'information : Mariage forcé précoce
- Fiche d'information : Violence au sein du couple
- Fiche d'information : Agression sexuelle et viol
- Fiche d'information : Mutilation génitale féminine / excision

## **Modules de formation**

- *Modules de formation : Réponse à la VBG*

---

# Concepts clés

## Rôle des dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG

Les dirigeants communautaires peuvent jouer un rôle important dans la réponse aux survivantes de VBG. Par dirigeant on entend des dirigeants en position officielle de leadership, tels que des chefs traditionnels ou des chefs religieux qui jouent un rôle dans les mécanismes de justice qui statuent sur les cas de VBG, mais aussi des dirigeants informels qui influencent la communauté et qui ont acquis la confiance de la communauté. Certaines des manières dont les dirigeants communautaires peuvent contribuer à la réponse à la VBG et aider les survivantes sont soulignées ci-dessous.

**Les dirigeants communautaires influencent et façonnent les attitudes, normes et comportements communautaires liés à la VBG et aux survivantes de la VBG.** Les dirigeants communautaires influencent grandement les attitudes, les normes sociales et les comportements communautaires qui déterminent comment la VBG et les survivantes de VBG sont perçus par la communauté, comment les survivantes sont traitées et si les survivantes cherchent de l'aide. La stigmatisation, la honte et le blâme qui sont souvent associés à la VBG peuvent avoir des conséquences extrêmement préjudiciables pour les survivantes, qui déterminent le fait qu'elles dénoncent ces incidents ou non et la manière dont elles le font, ainsi que la façon dont elles sont traitées lorsqu'elles cherchent de l'aide. Les attitudes et les normes de la communauté influencent également la sécurité continue d'une survivante, sa protection contre de nouvelles violences, ainsi que son bien-être psychosocial et sa santé mentale. Impliquer les dirigeants communautaires pour aider à renforcer les attitudes, les normes et les comportements axés sur les survivantes qui promeuvent la dignité, la sécurité et les droits des survivantes peut considérablement améliorer la réponse communautaire à la VBG et les résultats pour les survivantes.

**Les dirigeants communautaires sont des sources d'information et de conseils essentielles pour les survivantes et leurs familles.** Les dirigeants de confiance et influents, occupant des postes de direction formels et informels, sont souvent recherchés par la communauté pour le soutien et les conseils qu'ils peuvent apporter sur un large éventail de questions telles que le mariage, la distribution des ressources et les conflits interpersonnels, mais aussi la violence au sein du couple, le mariage précoce, le mariage forcé et la violence sexuelle perpétrée au sein des communautés. Impliquer les dirigeants communautaires dans le développement de leurs connaissances et de leurs compétences dans une réponse axée sur les survivantes à la VBG peut aider les survivantes et leurs familles à recevoir des informations précises sur les conséquences potentielles de la VBG et des conseils qui donnent la priorité aux souhaits, à la sécurité, au bien-être et à la dignité des survivantes.

## **Les dirigeants communautaires influencent les systèmes, les ressources et les services**

**communautaires.** Les dirigeants communautaires jouent un rôle central dans le développement de systèmes communautaires, tels que les systèmes de prestation de soins de santé, d'éducation, de justice et d'aide sociale. Ils ont une influence sur la prise de décision, la planification et la répartition des ressources provenant des gouvernements et des associations humanitaires, et jouent un rôle clé dans l'amélioration de la disponibilité des services et de leur accessibilité par les communautés. Cela comprend la réduction des obstacles auxquels les survivantes de VBG et d'autres membres de la communauté sont confrontés pour accéder aux services et aider à la coordination avec les différentes parties prenantes, secteurs et prestataires de services dans la communauté. Impliquer les dirigeants communautaires dans la priorisation et la mobilisation des ressources pour des services coordonnés de soins, de soutien et de protection peut aider les survivantes à recevoir des soins opportuns, sûrs et de qualité.

## **Les dirigeants communautaires sont impliqués dans la prestation de services aux survivantes de la VBG.**

Les dirigeants communautaires sont souvent directement impliqués dans la prestation de services aux survivantes de la VBG. Dans de nombreux contextes, les chefs traditionnels et religieux offrent des services de justice et de médiation pour les cas de VBG, à travers les mécanismes communautaires de justice et de résolution des différends. Leur autorité en matière de VBG est inscrite dans le droit coutumier et religieux ainsi que dans les normes sociales. Elle peut même être codifiée dans le système judiciaire officiel. Dans les situations d'urgence, lorsque les systèmes officiels s'effondrent ou deviennent plus difficile d'accès, les femmes et les filles sont plus susceptibles de se tourner vers les dirigeants communautaires et les tribunaux informels pour traiter les incidents de VBG<sup>1</sup>. Même lorsque les dirigeants communautaires ne défendent pas les droits ou la sécurité des survivantes, celles-ci peuvent demander leur aide car c'est leur meilleure, voire la seule option pour obtenir réparation.

En plus des services de justice, les dirigeants communautaires peuvent être impliqués dans d'autres services de soins, de soutien et de protection aux survivantes. À titre d'exemple, les femmes dirigeantes peuvent s'impliquer dans l'offre d'un refuge sûr aux survivantes qui cherchent à échapper à la violence. Les dirigeants communautaires peuvent également travailler avec des agences gouvernementales ou non gouvernementales, ou des organisations communautaires, qui fournissent un soutien psychosocial et d'autres services aux survivantes. Impliquer les dirigeants qui fournissent des services aux survivantes pour promouvoir des principes, des processus et des pratiques axées sur les survivantes peut grandement améliorer la sécurité, les droits et le rétablissement des survivantes de la VBG et les aider à les protéger contre de nouvelles violences.

## **Considérations pour les équipes en charge de la VBG se préparant à impliquer les dirigeants communautaires dans la réponse**

Il peut y avoir des pratiques préoccupantes parmi les dirigeants communautaires que les équipes en charge de la VBG doivent connaître avant de prévoir de les impliquer pour renforcer la réponse axée sur les survivantes. Celles-ci sont liées à la nature patriarcale des structures de leadership communautaire et aux normes et pratiques communautaires qui ferment les yeux sur la VBG. Bien qu'il existe une grande diversité dans les structures de leadership communautaire et parmi les dirigeants eux-mêmes, les structures de leadership formelles et informelles à travers le monde sont largement patriarcales. Cela signifie que le statut des femmes est généralement subordonné à celui des hommes, et les points de vue et expériences des femmes et des filles peuvent ne pas être valorisées ou pris en compte de la même manière. À cause de cela :

- **Les dirigeants communautaires peuvent considérer les actes de VBG comme un déshonneur pour la famille, le clan ou la communauté et se préoccuper moins de l'impact de la VBG sur les survivantes.**

<sup>1</sup> Le document de travail de la Banque mondiale. *Améliorer les procédures et résultats de justice locale pour les femmes et les filles victimes de violence et de discrimination : un examen des interventions prometteuses*, 2014.

Lorsqu'ils traitent des cas, les dirigeants peuvent donner la priorité à l'harmonie communautaire plutôt qu'aux droits individuels, à la sécurité et à la protection afin de rétablir les relations familiales et communautaires. Cette approche peut aller à l'encontre des intérêts d'une survivante, par exemple, si elle essaie de quitter un mari violent ou de demander justice contre un auteur au sein de la communauté.

- **La pratique consistant à marier une adolescente ou une femme célibataire au garçon ou à l'homme qui les a violées reste courante dans différentes parties du monde.** Cette pratique peut être considérée par les dirigeants communautaires comme une solution favorable permettant de rétablir la paix entre les familles et dans la communauté. Elle peut également être considérée comme une solution miséricordieuse pour préserver l'avenir de la survivante dans les communautés où sa possibilité de se marier est compromise par le viol. Pourtant, de tels mariages forcés violent les droits des filles et des femmes et peuvent être incroyablement traumatisants pour les survivantes, les condamnant à une vie de violence sexuelle.
- **Les dirigeants communautaires peuvent fermer les yeux sur la violence au sein du couple et même s'attendre à ce que les hommes disciplinent leurs épouses pour certaines infractions.** Lorsque cela est vrai, les dirigeants peuvent ne pas être enclins à aborder la violence au sein du couple, à moins que la fréquence ou le niveau d'abus ne dépasse les attentes sociales liées aux transgressions présumées. Une telle évaluation exige des dirigeants qu'ils prennent en compte non seulement les actions d'un auteur présumé, mais aussi le comportement de la survivante, et il se peut que les témoignages des survivantes ne soient pas requis ni même les bienvenus dans la négociation des accords. La justice informelle, lorsqu'elle est administrée par les dirigeants communautaires, implique souvent la résolution de différends par une médiation, au cours de laquelle les parties au différend reçoivent des conseils afin de conclure une entente négociée<sup>2</sup>. Dans de nombreux contextes, les dirigeants négocient les accusations de violence au sein du couple entre les maris (auteurs présumés) et les hommes de la famille de leur épouse (survivante), processus au cours duquel le père d'une femme peut recevoir un paiement en compensation des abus qu'elle a subi. Lorsque les femmes sont directement impliquées dans les négociations ou la médiation, on peut exiger d'elles des compromis spécifiques ou des promesses en échange d'un engagement de leur mari à cesser les abus graves. Cette pratique revient à mettre sur un plan d'égalité les comportements d'une femme qui ne correspondent pas aux attentes de son mari, comme par exemple une maison mal nettoyée ou le fait d'avoir quitté le foyer sans permission, à l'agression et à la maltraitance d'un homme.

En raison des attitudes et des pratiques décrites ci-dessus, les équipes en charge de la VBG sont parfois réticentes à impliquer les dirigeants communautaires dans la réponse à la VBG, en particulier les dirigeants impliqués dans la médiation ou la proposition de règlements ou de solutions aux incidents de VBG qui sont préjudiciables aux survivantes. Plus spécifiquement, le personnel peut être préoccupé par le renforcement ou la légitimation des pratiques communautaires qui ne sont pas axées sur les survivantes. Ces préoccupations sont légitimes et les équipes doivent examiner attentivement les risques et les bénéfices des différentes stratégies de dialogue avec les dirigeants communautaires afin de s'assurer qu'ils ne causent pas de préjudices par inadvertance. Cependant, des enseignements tirés de la pratique montrent qu'un engagement respectueux et soigneusement planifié des dirigeants peut être transformateur et renforcer les réponses axées sur les survivantes au niveau communautaire, même dans les contextes particulièrement difficiles et conservateurs.

---

<sup>2</sup> La Banque mondiale. *Document de travail : Améliorer les procédures et résultats de justice locale pour les femmes et les filles victimes de violence et de discrimination : un examen des interventions prometteuses*, 2014.



## Exemple concret

Une ancienne responsable de programme VBG a décrit l'expérience de son équipe de travail avec les dirigeants communautaires à Maban, au Soudan du Sud

*« Dans le travail d'urgence, nous avons l'habitude de contacter les gens lorsque nous avons besoin de quelque chose de leur part et nous pouvons oublier l'importance d'établir le respect et de bonnes relations. Dans notre programme, nous avons commencé à impliquer les dirigeants par des salutations et des présentations, puis à organiser des réunions régulières pour apprendre des dirigeants et partager nos préoccupations. Nous les avons conviés à des formations sur les concepts de base et l'orientation des cas de VBG. Cela a servi de fondement important lorsque nous avons impliqué les dirigeants au nom des survivantes.*

*Nous n'avons approché les dirigeants qu'au nom des survivantes que nous avons soutenues avec des services de gestion des cas, et seulement après avoir discuté de tout avec les survivantes. Bien souvent, les survivantes ne connaissaient pas leurs dirigeants, peut-être parce qu'elles avaient été déplacées ou parce que les hommes étaient plus impliqués dans les affaires de la communauté. Nous avons alors accompagné et présenté les survivantes aux dirigeants qui pouvaient les aider. Parfois ces survivantes avaient déjà parlé aux dirigeants, qui n'avaient pas pris leur cas au sérieux et lorsque nous avons rencontré les dirigeants au nom de ces survivantes, cela a contribué à mettre l'accent sur l'importance de leur cas.*

*Lorsque nous soutenions une survivante dont le cas devait être réglé par une médiation ou une procédure judiciaire, nous avons toujours organisé un meeting en tête-à-tête avec le dirigeant avant la procédure. Lors de ces réunions, nous restions assis et écoutions simplement les préoccupations du dirigeant. Lorsque nous parlions, c'était simplement pour souligner les points abordés dans nos formations et nous concentrer sur les conséquences pour la survivante. Les dirigeants exprimaient souvent leur accord, puis expliquaient la pression à laquelle ils allaient devoir faire face pour répondre aux attentes des gens. Ainsi j'ai réalisé que les dirigeants sont des personnes et qu'ils sont aussi influencés par les autres. J'ai aussi réalisé que parfois, nous sommes trop timides lorsqu'il s'agit de soulever des questions, croyant que tout est profondément enraciné dans la tradition ou la religion. J'ai trouvé que parfois les décisions des dirigeants étaient en fait très pragmatiques, et si nous demandions simplement pourquoi, et encore pourquoi, nous pouvions mieux comprendre leurs intérêts et leurs préoccupations, et les dirigeants étaient alors souvent heureux de s'impliquer dans une résolution commune des problèmes. Par exemple, les dirigeants étaient largement réticents à accorder le divorce aux survivantes, même si les coutumes locales autorisaient le divorce en cas d'abus graves. Après avoir demandé « pourquoi » de différentes manières, nous avons compris que certains dirigeants n'étaient tout simplement pas en mesure de fournir des papiers officiels de divorce. Nous avons donc travaillé avec des dirigeants pour créer des documents de divorce en arabe et nous en avons fait des copies à signer par toutes les parties devant les tribunaux traditionnels. Nous avons conservé une copie des actes de divorce dans nos dossiers et nous avons plastifié une copie à conserver pour chaque survivante.*

*Comprendre les points de vue et les inquiétudes des dirigeants nous a aidés à identifier un terrain d'entente et à défendre efficacement les droits des survivantes. Une fois, un dirigeant a été heureux d'arrêter le mariage forcé d'une fille lorsque j'ai suggéré qu'elle obtiendrait une plus grande dot pour sa famille à l'avenir, si elle pouvait d'abord terminer l'école. Je me suis sentie mal à l'aise à l'idée de faire appel à ce genre d'intéressement, mais en fin de compte la décision était dans l'intérêt de la survivante.*

*Avec le temps, les dirigeants ont commencé à nous inviter à participer aux procédures judiciaires. Nous rencontrions toujours les dirigeants en tête-à-tête au préalable, puis au tribunal, nous nous asseyions simplement et étions présents pour la survivante. Parfois, nous étions invités à prendre la parole, puis nous soulevions les principes des droits de l'homme et soulignons les conséquences de la forme concernée de VBG pour les survivantes. Je pense que notre présence a enlevé un peu de pression des épaules des dirigeants. Pour ceux qui voulaient soutenir davantage les survivante, nous avons fourni la justification et un point de référence spécifique. Cela les a aidés à être plus courageux.*

*En s'impliquant dans notre programme, les dirigeants ont mis fin à de nombreux mariages forcés de filles avant et pendant les procédures judiciaires, y compris au moins un cas où il avait été convenu qu'une fille épouse son violeur. Nous avons également pu aider de nombreuses survivantes de VBG à obtenir des divorces reconnus.»*



---

# Approches

En respectant les multiples rôles que les leaders communautaires peuvent jouer dans le renforcement de la réponse à la VBG, les programmes VBG peuvent prendre en compte un éventail d'idées pour impliquer les leaders communautaires. Généralement, celles-ci peuvent être classées en deux approches : 1. Renforcer la coordination, l'accès et la sensibilisation de la communauté aux services de réponse et 2. Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements axés sur les survivantes parmi les dirigeants communautaires et au sein des communautés au sens large. Les équipes en charge de la VBG peuvent envisager des options dans chacune de ces approches en suivant un processus d'identification des priorités, d'évaluation des risques et de planification des réponses, comme décrit ci-dessous.

## Renforcer la coordination, l'accès et la sensibilisation de la communauté aux services de réponse

Des services essentiels devraient être mis à la disposition des survivantes de VBG dans tous les contextes d'urgence, y compris la gestion des cas de VBG axée sur les survivantes et des services de soutien psychosocial et des services médicaux pour traiter les victimes de viol, d'agression sexuelle, de violence au sein du couple et d'autres formes de VBG. Établir des services de qualité ne suffit cependant pas à assurer que les survivantes auront accès à un soutien immédiat conforme à leurs attentes. Les systèmes communautaires sont essentiels pour faciliter le partage d'informations, les parcours d'orientation, la coordination entre les prestataires de services et l'accès pour les survivantes. Pour les équipes en charge de la VBG, impliquer les dirigeants dans le soutien au partage d'informations et les parcours d'orientation est souvent moins sensible et moins engagé que les efforts visant à modifier les normes sociales et les comportements, et dans un large éventail de contextes, les dirigeants communautaires ont apporté des contributions significatives au renforcement des systèmes communautaires.

## Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements axés sur les survivantes

Les survivantes de VBG méritent d'être crues et soutenues, et celles qui reçoivent le soutien de leur famille et des membres proches de leur communauté seront confrontées à moins de conséquences et de risques. Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements qui soutiendraient les survivantes est lié à l'adoption des concepts d'égalité des genres, de non-violence et de droits des femmes et des filles, tels qu'ils sont abordés dans *Changement en profondeur*. Mais même lorsque les équipes en charge de la VBG n'impliquent pas les dirigeants communautaires dans un changement en profondeur vers la prévention de la VBG, elles peuvent impliquer des dirigeants à encourager des attitudes plus favorables envers les survivantes, en particulier les survivantes individuelles qu'ils peuvent rencontrer dans leur service aux communautés. Alors que la promotion d'attitudes et de comportements axés sur les survivantes demande davantage d'investissement dans une réunion ou une formation ponctuelle et se manifeste davantage à travers un engagement constant, les équipes en charge de la VBG peuvent aussi impliquer chaque dirigeant au cas par cas, pour exprimer leur soutien à des survivantes spécifiques. Comme l'engagement des dirigeants dans la réponse à la VBG est délicat et peut accroître les risques, il est important que les équipes en charge de la VBG évaluent les risques sécuritaires et éthiques de façon continue, et il est également essentiel que le personnel en charge de la VBG ait lui-même accès aux services de soutien et de sécurité.

## Choisir une approche effective et planifier l'implication des dirigeants communautaires dans la réponse à la VBG

Suivre trois étapes simples peut aider les équipes en charge de la VBG à évaluer et planifier de façon sûre un engagement efficace des dirigeants communautaires dans la réponse à la VBG :

- Étape 1 : Définir les priorités dans l'implication des dirigeants communautaires pour renforcer la réponse axée sur les survivantes
- Étape 2 : Évaluer les risques éthiques et sécuritaires et établir des plans pour la sécurité.
- Étape 3 : Développer un plan pour la mise en œuvre et le suivi des activités

### Étape 1 : Identifier les domaines prioritaires pour l'implication des dirigeants communautaires

**Prendre en compte les forces, les lacunes et les possibilités pour impliquer différents dirigeants pour chacun des éléments suivants :**

- Attitudes, normes et comportements associés à la VBG et aux survivantes de la VBG
- Expérience et confiance de la communauté dans les services de réponse à la VBG
- Disponibilité et accessibilité des services coordonnés afin de subvenir aux besoins des survivantes en matière de santé, de soutien psychosocial, de sécurité et de justice
- Réponse pour chaque survivante

Cela peut être un processus relativement simple si l'équipe a travaillé au sein de la communauté pendant un certain temps, ou cela peut prendre plus longtemps et demander davantage de collecte d'informations dans le cas d'un nouveau programme de VBG. Possibilités à prendre en compte lors de l'évaluation des possibilités :

- Collaborer avec des groupes et des organisations de femmes locales.
- Consulter un grand nombre de parties prenantes qui connaissent bien la communauté et les dirigeants communautaires.
- Être à l'écoute et se laisser guider par les femmes et les filles de la communauté. Elles sont expertes de ce qu'elles ont subi, ainsi que des forces et des lacunes des réponses communautaires à la VBG. Leur demander ce qui fonctionne actuellement dans le soutien aux survivantes de VBG et leurs idées pour améliorer les réponses communautaires à la VBG afin de mieux promouvoir la sécurité, les soins et la protection des survivantes contre de nouvelles violences.
- Utiliser une approche intersectionnelle et interroger les filles et les femmes de tous les groupes et origines (en tenant compte des différents âges, religions, origines ethniques, handicaps etc.) sur les forces et les lacunes de la communauté dans la réponse à la VBG.

**Établir des priorités dans les objectifs et les activités.** Une fois que l'équipe a identifié les opportunités d'impliquer les dirigeants communautaires pour renforcer la réponse à la VBG, mettez-vous d'accord sur les objectifs de l'engagement et les activités spécifiques associées. Pensez à utiliser une approche participative et à impliquer différents groupes de femmes et de filles dans ce processus!

Une fois que vous avez identifié les priorités, il est temps de faire preuve de créativité et d'envisager des stratégies ou des activités qui aideront l'équipe à s'impliquer efficacement et en toute sécurité avec les dirigeants communautaires pour renforcer la réponse à la VBG axée sur les survivantes. Il n'y a pas d'approche unique : les stratégies dépendront des lacunes et des possibilités, des risques et des considérations de sécurité, des priorités des femmes et des filles, et de la mesure dans laquelle les dirigeants sont intéressés et prêts à s'impliquer dans votre programme (comme évalué dans Construire les fondements de l'engagement). Dans certains contextes, par exemple, les équipes en charge de la VBG identifieront des dirigeants qui souhaitent développer leurs connaissances et leurs compétences dans la réponse axée sur les survivantes, tandis que dans un autre contexte, il peut être plus approprié de limiter l'engagement à des dirigeants spécifiques au cas par cas, lorsqu'ils défendent les droits des survivantes de la VBG. Comme pour toutes les actions liées à la réponse à la VBG, chaque action concernant une survivante spécifique sera guidée par la volonté de chaque survivante.

- ➔ Utilisez les *idées d'engagement* dans la section suivante lorsque vous développez des stratégies pour impliquer les dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG.

## Étape 2 : Évaluer les risques éthiques et sécuritaires et établir des plans pour la sécurité.

Avant de développer un plan pour mettre en œuvre des activités, évaluez soigneusement les risques éthiques et sécuritaires qui peuvent survenir lorsqu'on essaie d'impliquer des dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG. Comme dans l'étape 1, consultez les femmes et les filles pour comprendre les risques éthiques et sécuritaires, afin de mieux cerner les risques potentiels avant tout engagement initial avec les dirigeants pour renforcer la réponse à la VBG. Toutefois, anticiper et réagir aux risques est un processus permanent et les équipes en charge de la VBG doivent suivre de façon régulière la possible apparition de conséquences imprévues tout au long de leur coopération avec les dirigeants communautaires dans la réponse à la VBG.

## Étape 3 : Élaborer des plans pour la mise en œuvre et le suivi des activités

Dans la mesure des capacités de votre équipe et de votre organisation, élaborer un plan de mise en œuvre et de suivi d'activités spécifiques pour impliquer les dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG. Quelles sont les activités ? Quelles sont les ressources nécessaires ? Quand seront-elles mises en œuvre et comment seront-elles suivies ? Comment et à quelle fréquence l'équipe suivra-t-elle l'apparition potentielle de conséquences imprévues ? Comment l'équipe va-t-elle saisir, documenter et communiquer les réussites et les défis au cours de ce programme ?

- ➔ Utilisez le *Plan d'engagement des dirigeants communautaires*, section *Outil dans les fondements de l'engagement de la boîte à outils*, pour vous aider à planifier quand et comment mettre en œuvre et suivre des activités afin de soutenir l'engagement des dirigeants communautaires dans le renforcement de la réponse à la VBG.

---

# Idées d'engagement

## Renforcer les systèmes coordonnés et sensibiliser la communauté aux services de réponse

- Développer et diffuser un parcours d'orientation en matière de VBG
- Accroître l'accès aux services de réponse à la VBG
- Diffusion et sensibilisation

## Promouvoir des attitudes, des normes et des comportements axés sur les survivantes

- Former les dirigeants à appliquer une réponse axée sur les survivantes
- Discussions de groupe sur le respect des survivantes
- Discussions de groupe axées sur des cas hypothétiques
- Séances de mise en pratique de l'écoute et de la réponse à la VBG
- Aide d'urgence et communication codée
- Plaidoyer direct auprès des dirigeants en faveur des survivantes
- Soutien, justice et médiation axés sur les survivantes

## Développer et diffuser un parcours d'orientation en matière de VBG

Un parcours d'orientation est un simple mécanisme qui sert à relier en toute sécurité des survivantes de la VBG aux services, y compris la prestation de soins de santé, le soutien psychosocial, la gestion des cas, les services de sûreté et de sécurité, ainsi que la justice et l'aide juridique.<sup>3</sup> Les normes minimales du CPI (IASC) pour les programmes de violence basée sur le genre en situation d'urgence indiquent que les dirigeants communautaires et autres « contrôleurs » doivent être informés sur les parcours d'orientation afin de les promouvoir au sein des communautés.<sup>4</sup> Afin de maximiser l'engagement des dirigeants en faveur des parcours d'orientation ainsi que la promotion des parcours d'orientation par ces dirigeants, il est recommandé d'impliquer les dirigeants de façon active dans les parcours d'orientation au sein de leur communauté. Les équipes du programme de VBG peuvent impliquer les dirigeants dès le début du processus de développement, de révision ou d'adaptation des parcours d'orientation pour leurs communautés.

Étapes suggérées pour impliquer les dirigeants communautaires à développer ou à mettre à jour un parcours d'orientation en matière de VBG :

1. Informer les dirigeants de l'objectif d'un parcours d'orientation en matière de VBG et discuter des principes directeurs sous-jacents d'une réponse axée sur les survivantes.
2. Solliciter la contribution des dirigeants dans la cartographie des services de réponse à la VBG et l'identification des points focaux.

---

3 IASC (Comité permanent inter-organisations des Nations Unies). *Directives pour l'intégration des interventions contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduire les risques, promouvoir la résilience et aider au rétablissement*, 2015, p. 64.

4 GBV AoR (Domaine de responsabilité Violence basée sur le genre). *Normes minimales du CPI (IASC) pour la programmation en matière de violence basée sur le genre en situation d'urgence*, 2019, p. 53.3.

3. Partager avec les dirigeants les commentaires fournis par les femmes et les filles impliquées dans le développement d'un parcours d'orientation en matière de VBG.
4. Demander aux dirigeants de valider le parcours d'orientation en matière de VBG une fois développé. Insister sur l'importance d'habiliter les survivantes à choisir les services et à se signaler d'elles-mêmes.
5. Impliquer les dirigeants dans la diffusion et la promotion du parcours d'orientation en matière de VBG.
6. Impliquer les dirigeants dans des discussions ou des séances d'entraînement pour revoir et renforcer le parcours d'orientation en matière de VBG.

Les dirigeants communautaires qui sont impliqués dans le développement et le déploiement d'un parcours d'orientation seront plus enclins à utiliser ce parcours lorsqu'ils entendent parler d'un cas ou sont directement impliqués dans la réponse à un incident de VBG. Grâce à un engagement axé sur le développement et la diffusion de parcours d'orientation en matière de VBG, les équipes en charge de la VBG peuvent encourager les dirigeants à prendre des mesures positives en réponse aux cas lorsqu'ils sont impliqués dans l'élaboration ou la réception d'orientation. Le tableau ci-dessous décrit les différentes manières dont les dirigeants peuvent être impliqués dans l'élaboration ou la réception d'orientation et les actions positives correspondantes que les équipes en charge de la VBG peuvent encourager les dirigeants à prendre.

<b>Manières dont les dirigeants peuvent être impliqués dans les orientations de cas de VBG</b>	<b>Actions positives que les dirigeants communautaires peuvent prendre</b>
Les survivantes signalent des incidents de VBG aux dirigeants	Les dirigeants répondent avec compassion, aident les survivantes à accéder aux services conformément à leurs souhaits et maintiennent la confidentialité
Les dirigeants entendent parler d'incidents de VBG par le biais de signalements rapportés	Les dirigeants accordent la priorité à la sûreté, à la sécurité et aux souhaits des survivantes, encouragent ceux qui ont connaissance d'incidents à respecter les principes directeurs et à ne pas lancer de rumeurs, adhèrent au parcours d'orientation où les survivantes décident de demander des services et de signaler les incidents aux autorités
Les survivantes sont référées aux dirigeants en tant que points focaux ou prestataires de services au sein du parcours d'orientation	Les dirigeants écoutent les survivantes et fournissent le soutien demandé en appliquant une approche axée sur les survivantes, s'abstiennent d'entreprendre des actions en dehors du soutien demandé par les survivantes ou en dehors de leur autorité et de leurs capacités

➔ Voir *Orientation participative : Développer un parcours d'orientation* un parcours d'orientation en matière de VBG dans Outils de réponse à la VBG et ressources.

## Accroître l'accès aux services de réponse à la VBG

Même lorsque des services de VBG de bonne qualité sont disponibles, les survivantes sont confrontées à de nombreux obstacles pour y accéder. Certains sont des obstacles pratiques, comme par exemple la distance qui les sépare des services, le coût des services, ou des règles de procédure telles que la nécessité d'obtenir un formulaire spécial de la police pour avoir accès à un examen médical et à un traitement. D'autres obstacles concernent les attitudes et les croyances des prestataires de services, la confiance limitée dans les services et les répercussions sociales et sécuritaires liées à la divulgation de la VBG.

Les dirigeants communautaires sont bien placés pour aider à identifier et à surmonter ces obstacles aux services de réponse à la VBG. Les équipes en charge de la VBG peuvent impliquer les dirigeants dans des analyses participatives des obstacles, ainsi que des plans et des actions pour résoudre ou réduire les obstacles qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux soins dans la communauté. Bien que les équipes en charge de la VBG puissent entreprendre des actions directes pour améliorer l'accès aux services, une participation et un leadership communautaires seront nécessaires pour apporter des changements profonds et durables. Le tableau ci-dessous décrit quelques exemples de la façon dont les équipes en charge de la VBG peuvent impliquer, encourager et soutenir les dirigeants afin qu'ils prennent des décisions pour améliorer l'accès des survivantes aux services.

« Dans les villages reculés, lorsqu'une femme est prête à accoucher, la communauté a un système pour la transporter vers une maternité. S'ils peuvent faire cela pour sauver la vie d'une femme qui va accoucher et celle du bébé, pourquoi ne peuvent-ils pas faire la même chose pour sauver une survivante de VBG ? »

Les communautés peuvent adapter ces systèmes pour venir en aide à tous les cas d'urgence. Lorsque les dirigeants comprennent leur rôle ainsi que l'importance pour les femmes d'avoir accès à ces services, ils apportent leur soutien. »  
- Directeur de programme de VBG, réfléchissant sur le potentiel des solutions communautaires.

<b>Obstacles courants aux services de VBG</b>	<b>Actions positives que les dirigeants communautaires peuvent prendre</b>
Manque d'information sur ces services, avantages à demander de l'aide après une VBG	Sensibiliser et partager des informations sur les impacts de la VBG, la disponibilité des services et les avantages de l'accès aux services pour faire face aux conséquences préjudiciables de la VBG
Coûts associés à l'accès aux services	Mobiliser des fonds pour l'accès des survivantes, par le biais de groupes d'épargne et de crédit ou de fonds communautaires d'urgence pour les personnes vulnérables. Plaider auprès des autorités locales et ministérielles pour supprimer les frais pour les survivantes
Distance par rapport aux services, manque de moyens de transport	Organiser des systèmes de transport d'urgence, par exemple travailler avec une compagnie de taxis sur des plans de remboursement. Plaider auprès des autorités ministérielles pour l'installation de cliniques et de services de proximité.
Manque de garderies empêchant les survivantes de se rendre aux services. Programmes	Identifier des bénévoles pour assurer la garde des enfants.
Difficultés d'accès physique pour les survivantes ayant des handicaps	Mobiliser des ressources communautaires pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux services par des aménagements matériels et / ou des solutions techniques telles que des consultations à distance.

➔ Voir *Surmonter les obstacles aux soins dans Outils de réponse à la VBG et ressources*

## Diffusion et sensibilisation

Les équipes en charge de la VBG peuvent impliquer les dirigeants communautaires dans le partage d'informations sur les services disponibles et l'importance des services de réponse rapide pour les survivantes, en particulier les survivantes de viol. Les dirigeants communautaires ont souvent des plateformes pour partager des informations, notamment des réunions avec d'autres dirigeants et points focaux communautaires, et peuvent être disposés à partager des informations via les plateformes et réseaux existants. Les équipes en charge de la VBG peuvent en outre demander aux dirigeants communautaires de participer aux efforts de sensibilisation tels que la distribution et l'affichage de parcours d'orientation ou d'autres brochures/affiches liées à la réponse à la VBG, le partage de messages lors d'événements communautaires ou à la radio, et la participation à des comités ou des groupes de volontaires axés sur la sensibilisation à la VBG.

Impliquer les dirigeants communautaires dans le partage d'informations sur les services peut aider, non seulement à accroître la connaissance des services, mais aussi à signaler le soutien aux services de réponse à la VBG et, par extension, le soutien aux survivantes de la VBG.

## Former les dirigeants à appliquer une réponse axée sur les survivantes

La formation sur les concepts de base de la VBG est fondamentale à la fois pour le personnel et pour les dirigeants communautaires, et doit toujours se soucier d'inclure une approche axée sur les survivantes. Une approche axée sur les survivantes crée un environnement favorable dans lequel les droits et les souhaits des survivantes sont respectés, leur sécurité est promue et où elles sont traitées avec dignité et respect. Une approche axée sur les survivantes est basée sur les principes directeurs suivants : <sup>5</sup>

- **Sécurité** : La sécurité et la sûreté des survivantes et de leurs enfants sont les principales considérations.
- **Confidentialité** : Les survivantes ont le droit de décider à qui elles révéleront ou ne révéleront pas leur histoire, et toute information les concernant ne doit être partagée qu'après avoir obtenu leur consentement éclairé.
- **Respect** : Toutes les actions entreprises doivent être guidées par le respect des choix, des souhaits, des droits et de la dignité des survivantes. Le rôle des assistants est d'accompagner le processus de rétablissement et d'apporter des ressources afin d'aider la survivante.
- **Non-discrimination** : Les survivantes doivent recevoir un traitement juste et équitable, indépendamment de leur âge, de leur handicap, de leur identité de genre, de leur religion, de leur nationalité, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique.

Les dirigeants communautaires peuvent promouvoir les principes axés sur les survivantes au sein de la communauté et également appliquer eux-mêmes ces principes dans tous les échanges qu'ils peuvent avoir à propos de ou avec les survivantes de la VBG. Une formation plus poussée pour les dirigeants communautaires peut se focaliser sur une compréhension plus profonde des différents types de VBG, des conséquences de la VBG sur les survivantes, leurs familles et leurs communautés et de la façon de mettre en pratique les principes axés sur les survivantes. Grâce à la formation, les dirigeants communautaires peuvent être appuyés dans leur réflexion sur leurs actions et responsabilités liées à la réponse à la VBG et sur la façon dont ils peuvent mettre en application les principes directeurs d'une réponse axée sur les survivantes dans des circonstances et scénarios différents.

➔ Voir le *manuel de formation*

<sup>5</sup> Définition tirée de : GBV AoR Normes minimales inter-organisations de programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre en situation d'urgence, 2019.

## Discussions de groupe sur le respect des survivantes

De petits groupes de discussion impliquant divers dirigeants peuvent être un moyen puissant de favoriser des attitudes, des normes et des comportements qui réduisent la stigmatisation, la honte et le blâme associés à la VBG et de promouvoir ceux qui encouragent la compassion, le respect et le soutien pour les survivantes. Une discussion de groupe soigneusement animée peut constituer un espace sûr pour réfléchir aux conséquences préjudiciables de la VBG et de sa dimension du point de vue des droits humains, ainsi qu'aux valeurs communautaires qui prônent la dignité et le respect pour tous les membres de la communauté.

Un processus de soutien qui encourage la réflexion, le dialogue et l'apprentissage mutuel peut ouvrir des voies pour explorer l'écart qui sépare d'une part les valeurs de respect et de dignité, et d'autre part les réalités des femmes et des filles qui sont soumises à la discrimination et à la violence. Ce processus peut également aider les dirigeants communautaires à réfléchir à la façon dont la VBG porte atteinte à la dignité, à la santé et au bien-être des femmes et des filles, et aux bienfaits qui résulteraient d'un changement des attitudes, des normes et des comportements qui empêchent les survivantes de la VBG de chercher de l'aide.

À leur tour, les dirigeants communautaires peuvent influencer les attitudes, les normes et les comportements de la communauté dans son ensemble, en soutien aux survivantes de la VBG. Ils peuvent procéder de la façon suivante :

- Se servir de leur rôle et plateformes publics pour exprimer leur soutien aux survivantes de la VBG,
- Organiser des réunions communautaires pour briser le silence sur la VBG,
- Mobiliser d'autres dirigeants et membres de la communauté pour entreprendre des actions en faveur des survivantes de la VBG,
- Modéliser et défendre des attitudes et des comportements favorables

### **Pour favoriser des discussions efficaces avec les dirigeants communautaires, les équipes ne charge de la VBG peuvent :**

- Planifier des séances multiples – changer les attitudes demande du temps
- Utiliser une approche structurée dans laquelle chaque discussion s'appuie sur les discussions précédentes
- Utiliser une approche basée sur les forces et les avantages
- S'assurer que les animateurs respectent et sont respectés par les dirigeants communautaires
- S'assurer que les animateurs ont d'excellentes compétences en matière d'animation et de communication
- Inviter le personnel à observer les discussions pour renforcer les capacités de l'équipe
- Faire un compte-rendu en fin de séance pour passer la discussion en revue et planifier la séance suivante

➔ Voir le *Guide de discussion : Respect pour les survivantes* dans *Outils de réponse à la VBG et ressources*



## Discussions de groupe centrées sur des cas hypothétiques

Une approche pour animer les discussions de groupe sur la réponse à la VBG consiste à employer des scénarios hypothétiques mais réalistes pour bien faire comprendre les conséquences de la VBG sur les survivantes et étudier la façon dont les dirigeants communautaires pourraient répondre aux cas de manière positive. Les scénarios hypothétiques sont utiles parce qu'ils permettent aux dirigeants communautaires de se concentrer sur « la survivante » sans abstraction, mais aussi sans révéler l'identité d'une véritable survivante et sans porter de jugement sur les actes d'un véritable auteur ou de véritables dirigeants communautaires. Cela permet des discussions plus honnêtes, plus ouvertes et plus réfléchies. Même lorsque les dirigeants communautaires sont réticents à admettre l'éventualité de la VBG au sein de leurs communautés, ils peuvent être réceptifs à des histoires tirées d'autres situations d'urgence, ou à la discussion de scénarios hypothétiques en guise d'exercice.

Il est préférable d'avoir de petits groupes pour les discussions de groupe centrées sur des cas hypothétiques. Les équipes en charge de la VBG peuvent même organiser des rencontres individuelles avec les dirigeants qui considèrent l'examen de scénarios hypothétiques comme un moyen de renforcer la réponse à la VBG. Bien que le personnel de lutte contre la VBG ait parfois des opinions bien arrêtées sur la façon dont les dirigeants communautaires devraient réagir à certains cas hypothétiques, il est important que l'animateur garde en tête que le but de tels exercices est de renforcer des pratiques réfléchies, plutôt que d'arriver rapidement à la bonne « réponse. » Les animateurs devraient considérer ces exercices comme une occasion d'apprentissage partagée. Les équipes en charge de la VBG qui comprennent les motifs d'inquiétude, les points de vue et les intérêts des dirigeants communautaires seront mieux préparées à assister les communautés et les survivantes de ces communautés. De surcroît, les dirigeants communautaires seront plus enclins à apprendre d'équipes en charge de la VBG qui font preuve d'un intérêt véritable pour leurs motifs d'inquiétude et leurs points de vue.

➔ Voir le *Guide de discussion : Scénarios hypothétiques* dans *Outils de réponse à la VBG et ressources*

## Séances de mise en pratique de l'écoute et de la réponse à la VBG

Les dirigeants communautaires de confiance peuvent fournir un soutien essentiel aux survivantes et servir de points d'entrée importants pour les survivantes dans l'accès à la gestion des cas de VBG, à la prestation de soins de santé et à d'autres services de réponse. En partageant l'information et leur engagement à lutter contre la VBG, les dirigeants communautaires peuvent faire preuve d'ouverture aux survivantes qui cherchent de l'aide.

Les équipes en charge de la VBG peuvent assister les dirigeants communautaires dans leur intervention auprès des survivantes qui demandent leur aide. Comme pour le personnel de lutte contre la VBG et les autres premiers intervenants, il est utile de considérer le type de choses qu'un dirigeant peut faire et dire pour refléter l'empathie et la préoccupation. Les survivantes peuvent être très sensibles aux perceptions de blâme et de jugement, et par de simples exercices de jeux de rôles, les équipes en charge de la VBG peuvent offrir leurs commentaires pour aider les dirigeants à perfectionner leur compétences en communication et à être plus à l'aise lorsqu'ils reçoivent des survivantes et offrent un soutien de base ou effectuent des orientations.

Selon les situations et les souhaits des survivantes, et aussi selon les capacités et l'autorité des dirigeants, les dirigeants communautaires peuvent apporter une assistance supplémentaire aux survivantes, par exemple :

- Trouver un refuge temporaire
- Encourager le soutien des survivantes par leur famille, y compris le retour et l'accueil des survivantes de violences au sein du couple dans leur foyer familial
- Aider à arrêter un mariage forcé planifié
- Signaler des menaces ou des incidents aux autorités
- Signaler des soupçons d'exploitation et d'abus sexuels
- Tenir les auteurs responsables de leurs actes

Les équipes en charge de la VBG peuvent utiliser des scénarios hypothétiques, axés sur les types de VBG dans la communauté où les dirigeants communautaires pourraient être réceptifs et capables de renforcer la réponse, pour explorer les options et les idées avec les dirigeants communautaires. Au fur et à mesure que les dirigeants communautaires identifient les options de soutien qu'ils pourraient offrir, ils peuvent également s'exercer à communiquer ces options auprès des survivantes, et les équipes en charge de la VBG peuvent aider à renforcer l'importance de n'agir que conformément aux souhaits des survivantes.

➡ Voir *Sessions d'entraînement sur la réponse à la VBG et fiche-conseils : Que dire et que faire lorsqu'une survivante révèle un incident de VBG* dans *Outils de réponse à la VBG et ressources*

## Aide d'urgence et communication codée

Les dirigeants communautaires qui soutiennent les survivantes de la VBG peuvent être amenés à connaître des femmes et des filles qui font face à des risques continus, en particulier celles qui ont des partenaires ou d'anciens partenaires abusifs. Si les survivantes ont eu accès à l'assistance et à la protection disponibles selon leurs souhaits, et si malgré tout elles sont toujours exposées au risque de violence, les dirigeants communautaires peuvent alors jouer un rôle important dans l'aide à ces survivantes lorsqu'elles sont en danger. Les programmes de VBG peuvent impliquer les dirigeants communautaires à discuter si et comment ils peuvent être disponibles pour les survivantes dans le besoin immédiat. Les dirigeants communautaires qui se sont engagés à apporter de l'aide peuvent être impliqués davantage et mis en relation avec chaque survivante, si les survivantes le souhaitent.

Les survivantes de violences au sein du couple peuvent élaborer des plans pour améliorer leur sécurité à des moments précis, en particulier avant ou pendant des épisodes violents avec leur partenaire. Au sein des services de gestion de la VBG, des travailleurs sociaux assistent les survivantes de violences au sein du couple dans le développement de plans sécuritaires,<sup>6</sup> ce qui inclut souvent des plans consistant à alerter une personne de confiance et des plans pour trouver un refuge temporaire. Dans le cadre de la planification de la sécurité, les travailleurs sociaux en matière de VBG peuvent discuter de l'option consistant à contacter les dirigeants qui sont prêts à apporter une assistance aux survivantes ayant un besoin d'aide immédiat.

Des plans spécifiques pour demander l'aide immédiate d'un dirigeant communautaire doivent être élaborés lors des évaluations individuelles et de la planification de la sécurité.. Il est cependant important que la survivante et le dirigeant s'entendent sur des moyens de communication prédéterminés et un plan d'action pour obtenir de l'assistance.

Les moyens de demander une assistance immédiate peuvent inclure un « signal d'alerte » non verbal, un mot de code ou tout autre moyen codé de communiquer un besoin d'aide. Par exemple, une survivante pourrait faire clignoter une lumière, placer un objet anodin à l'extérieur de sa maison pour alerter les voisins, elle pourrait appeler un ami ou un dirigeant communautaire pour demander une réunion, ou elle pourrait envoyer un enfant lui emprunter un article spécifique. Les alertes peuvent être spécifiques aux personnes et à leurs personnes de confiance, notamment lorsqu'il s'agit de dirigeants communautaires, selon ce qui est décidé lors de la planification de la sécurité. Les alertes individualisées peuvent offrir davantage de sécurité aux survivantes, bien que ces systèmes dépendent aussi de la disponibilité des personnes de confiance qui ont été choisies. Les alertes peuvent également être partagées entre les femmes et les dirigeants au sein des communautés. Les alertes partagées élargissent les possibilités d'obtenir de l'aide, mais elles accroissent aussi le risque que les auteurs d'abus soient avertis de leur existence.



### Exemple concret :

#### Plaidoyer pour les survivantes de mariages forcés

Un programme de VBG au Cameroun a engagé les dirigeants à comprendre les risques des mariages précoces et des mariages forcés et à se mettre d'accord sur un système pour traiter les cas. À partir de là, lorsque des filles mariées cherchaient à obtenir de l'aide du programme de VBG et demandaient une assistance supplémentaire, un travailleur social informait les dirigeants communautaires pour veiller à la sécurité des survivantes pendant que leurs cas étaient référés pour une action supplémentaire. Les dirigeants communautaires ont accepté de ne plus résoudre les cas de mariages forcés par la justice traditionnelle, et ont aidé à orienter les survivantes vers les ministères pertinents, y compris une assistance juridique pour les survivantes qui souhaitaient la dissolution de leur mariage. Les filles qui voulaient rester à l'école ont été enregistrées avec le soutien des points focaux VBG désignés au sein des écoles, et les ministères se sont coordonnés avec les maris des filles pour payer les frais de scolarité.

<sup>6</sup> Comité directeur du système de gestion de l'information sur la VBG. *Directives inter-organisations sur la gestion des cas de VBG*, 2016.

## Plaidoyer direct auprès des dirigeants en faveur des survivantes

Le plaidoyer est une stratégie importante pour promouvoir les droits des survivantes de la VBG aux soins, au soutien, à la protection et à la réparation des violations qu'elles ont subies. Les survivantes plaident souvent pour elles-mêmes, ou demandent aux membres de leurs familles ou à d'autres soutiens de plaider leur cause à leur place. Le plaidoyer est également un élément clé de la gestion des cas avec les survivantes de la VBG, et les travailleurs sociaux plaident généralement auprès des prestataires de services ou d'autres pour s'assurer que les survivantes reçoivent le soutien et les ressources dont elles ont besoin pour se sentir en sécurité, guérir et se rétablir. Dans certains cas, il peut être adéquat pour le personnel du programme VBG d'impliquer un ou plusieurs dirigeants communautaires pour plaider la cause d'une survivante en son nom. Les équipes en charge de la VBG ne doivent solliciter un dirigeant communautaire pour plaider la cause d'une survivante en son nom que dans le cas où c'est le souhait de la survivante et lorsqu'ils ont vérifié qu'on pouvait procéder ainsi en toute sécurité.

Pour promouvoir une activité de plaidoyer sûre et efficace au nom d'une survivante, les responsables de la VBG doivent s'assurer que :

- Cette approche a été discutée avec la survivante, l'activité de plaidoyer a un objectif précis, et un (des) responsable(s) spécifique(s) a(ont) été identifié(s).
- La survivante souhaite poursuivre cette approche et a donné son consentement pour que des informations spécifiques soient partagées lors de la discussion de son cas avec le ou les dirigeants convenus.
- Les implications éthiques et de sécurité ont été évaluées, y compris la sécurité du personnel.
- Le personnel se sent à l'aise et en sécurité à l'idée d'entreprendre un plaidoyer direct auprès d'un dirigeant communautaire. Le personnel ne devrait jamais être obligé de faire quelque chose qui le mettrait mal à l'aise.
- Un soutien continu est en place pour la survivante, grâce à la gestion des cas ou à d'autres services de soutien psychosocial.
- Un processus est en place pour garantir que le personnel bénéficie d'une supervision et d'un soutien avant, pendant et après l'engagement avec un dirigeant communautaire, et que leur sécurité est suivie et gérée en permanence.

➔ Voir le *guide de planification : Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes* dans *Outils et ressources de réponse à la VBG*, pour plus d'information et de conseils sur la façon d'entreprendre un plaidoyer direct au nom des dirigeants.

## Soutien, justice et médiation axés sur les survivantes

Dans de nombreux contextes, des dirigeants communautaires traditionnels, religieux ou autres, jugent et règlent les différends entre membres de la communauté. En fait, à l'échelle mondiale, la grande majorité des problèmes et différends juridiques sont résolus au sein de systèmes de justice informels. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les survivantes ou les familles de survivantes peuvent demander de l'aide par le biais de mécanismes informels, cependant, comme avec la plupart des systèmes de justice formels, ces mécanismes ne sont généralement pas axés sur les survivantes.

Les équipes en charge de la VBG doivent soigneusement considérer les risques sécuritaires et éthiques avant d'impliquer les dirigeants communautaires autour des systèmes de justice/médiation, et lors de l'implication des dirigeants, les équipes doivent utiliser une communication réfléchie et respectueuse pour éviter les réactions négatives ou les conséquences négatives pour les survivantes impliquées dans les processus judiciaires. Les membres de l'équipe en charge de la VBG peuvent se sentir plus ou moins à l'aise à s'impliquer dans des mécanismes de justice communautaire, et aucun membre du personnel ne devrait être contraint de participer.

Pour renforcer le soutien axé sur les survivantes lié aux procédures de justice et de médiation communautaires, les équipes en charge de la VBG peuvent envisager d'impliquer des dirigeants communautaires en utilisant une ou plusieurs des stratégies suivantes : 1. Comprendre les systèmes et procédures de justice et de médiation, 2. Promouvoir des procédures de justice et de médiation axées sur les survivantes, 3. Soutenir les survivantes impliquées dans des procédures de justice ou de médiation, 4. Plaider en faveur des survivantes impliquées dans des procédures de justice ou de médiation, et 5. Observer ou participer aux procédures de justice ou de médiation.

## 1. Comprendre les systèmes et procédures de justice et de médiation

Il existe un large éventail de mécanismes juridiques ou judiciaires informels qui sont utilisés dans différentes parties du monde. Ils comprennent entre autres des systèmes juridiques basés sur des règles et pratiques coutumières, religieuses et autochtones. Les lois coutumières sont ancrées dans les coutumes, les traditions ou les règles et les mécanismes de règlement des différends des clans et des groupes traditionnels, tandis que les lois religieuses se réfèrent à des normes dérivées d'interprétations de textes religieux. Dans la plupart des systèmes, les dirigeants traditionnels, chefs religieux ou autres dirigeants communautaires (qui ont tendance à être des hommes assez âgés) sont au cœur des enquêtes, des arbitrages et des médiations concernant les différends et crimes présumés. La médiation est un élément courant des systèmes informels de justice. Elle met l'accent sur une négociation entre les parties pour parvenir à une résolution du cas. La justice réparatrice est un autre élément courant des systèmes informels de justice. Elle consiste en une procédure par laquelle les survivantes et les agresseurs, leurs familles et les représentants de la communauté discutent de la façon de répondre aux actes d'un agresseur et de rétablir des relations. Comme exemples concrets de justice réparatrice, on peut citer la médiation et le dialogue entre survivante et agresseur, les conseils de conciliation, et les conseils de détermination de la peine.

Avant d'entreprendre tout engagement des dirigeants communautaires pour renforcer les processus et les résultats de la justice informelle axés sur les survivantes, les équipes en charge de la VBG peuvent d'abord développer leur compréhension du fonctionnement du système judiciaire. Répondre aux questions suivantes peut s'avérer utile :

- Quelles sont les lois liées à la justice traditionnelle ? *(De nombreux codes juridiques restreignent l'implication des dirigeants communautaires dans certains types / degrés d'affaires criminelles.)*
- Quelles sont les pratiques courantes liées à la justice et à la médiation ? Quels types de cas de VBG sont traités ? *(Gardez à l'esprit que les pratiques courantes ne correspondent pas toujours aux codes juridiques.)*
- Quels dirigeants communautaires ont l'autorité requise pour administrer la justice / proposer des règlements de différends ? *(Référez-vous à votre cartographie des dirigeants communautaires.)*
- À quoi ressemblent les procédures de justice / de médiation ? Est-ce qu'elles sont publiques ou privées ? Qui y participe ? Est-ce que les survivantes y assistent ? Les survivantes peuvent-elles parler directement avec les dirigeants pendant ou avant les procédures ?
- Quels sont les résultats habituels des procédures de justice / de médiation ? Quelles « solutions » sont proposées dans les cas de violence au sein du couple ? Quelles « solutions » sont proposées dans les cas de violence sexuelle au sein de la communauté ?
- Est-ce que certains dirigeants sont considérés comme plus favorables aux survivantes pendant les

procédures et lors de la recherche de « solutions » ?

Pour en apprendre davantage sur les mécanismes de justice informelle et la façon dont ils fonctionnent, les équipes en charge de la VBG peuvent essayer d'obtenir des informations des sources suivantes, à condition de pouvoir le faire en toute sécurité :

- Engagement direct avec les dirigeants communautaires pour un apprentissage et un échange mutuels à travers des discussions individuelles, des discussions de groupe et des formations
- Consultations avec des organisations locales de défense des droits des femmes
- Interroger les femmes et les adolescentes dans le cadre de discussions de groupe
- Examiner toute recherche ou rapport publiés
- Demande d'observation de procédures publiques

## **2. Promouvoir des procédures de justice et de médiation axées sur les survivantes<sup>7</sup>**

Si elles sont jugées sûres et appropriées, les équipes en charge de la VBG peuvent utiliser une variété de stratégies pour impliquer les dirigeants communautaires à renforcer les processus de justice axés sur les survivantes pour les survivantes de la VBG. Influencer les dirigeants communautaires qui sont les gardiens des systèmes de justice informels peut aider à attirer davantage l'attention sur les besoins des femmes et des filles en matière de justice et à promouvoir des approches plus sensibles. Les enseignements tirés du travail avec les dirigeants communautaires, y compris les chefs religieux et traditionnels, sur la VBG comprennent : l'importance de la contextualisation en articulant les droits des femmes à travers les lois coutumières ou les textes religieux, identifier le bon point d'entrée et développer la confiance, comprendre la diversité religieuse et les dynamiques de pouvoir entre les acteurs, le besoin d'appropriation locale et un dialogue continu avec les acteurs religieux et d'autres dirigeants. Les activités visant à impliquer les dirigeants communautaires pour promouvoir des processus de justice axés sur les survivantes comprennent :

- Animer des dialogues communautaires sur les droits des femmes et sur l'accès à la justice pour les femmes, avec les dirigeants, les femmes et d'autres membres de la communauté
- Organiser des formations sur les concepts fondamentaux de la VBG, incluant les principes de la réponse axée sur les survivantes, au cours desquelles du temps sera alloué aux dirigeants pour réfléchir sur une meilleure façon d'appliquer ces principes dans les procédures de justice
- Organiser des formations avec des animateurs experts en droits des femmes et en approches tenant compte des questions de genre en matière de justice, telles que la prise de décision, la médiation, l'évaluation des preuves et la tenue de dossiers tenant compte des questions de genre
- Organiser des réunions et des formations avec des représentants des mécanismes de justice formels, pour clarifier les lois et politiques pertinentes et renforcer les processus d'orientation des survivantes
- Produire et partager des fiches d'information avec des codes statutaires simplifiés ou des guides sur les lois formelles pertinentes sur les droits des femmes
- Organiser des visites d'échange avec des tribunaux formels réceptifs au genre et des forums de justice informels pour renforcer la compréhension mutuelle et faciliter l'apprentissage inter-systèmes sur la façon de tenir un peu plus compte des questions de genre. Inclure des femmes défenseuses, des dirigeants communautaires, des magistrats ou des juges des forums de justice informelle.
- Appuyez les systèmes de règlement des différends axés sur les femmes. Bien qu'ils soient peu courants, il existe des exemples de systèmes de règlement des différends axés sur les femmes que les équipes en charge de la VBG peuvent soutenir.

---

<sup>7</sup> GBV AoR. *Renforcer la justice axée sur les survivantes pour les survivantes de VBG en situations d'urgence.*



## Exemple concret

### Coordination entre la justice informelle et la justice formelle au Cameroun

Un programme de VBG dans la Région de l'Extrême-Nord au Cameroun a recensé des inquiétudes relatives au soutien que les survivantes recevaient dans le cadre des systèmes de justice formelle et informelle. Le programme a organisé une formation sur les concepts fondamentaux de la VBG pour le Ministère de la Justice, qui a ensuite accepté de co-animer une formation pour les dirigeants communautaires, centrée sur les concepts fondamentaux de la VBG et sur les lois qui s'appliquent dans le cadre de la réponse à la VBG. Au cours de la formation, les dirigeants communautaires ont appris que les crimes liés à la VBG devaient être orientés vers des mécanismes de justice formelle.

Le programme de VBG a également travaillé avec les ministères et les dirigeants pour renforcer les processus d'orientation des survivantes entre la communauté et les autorités au niveau du district. Toutes les parties ont convenu qu'une survivante voulant obtenir justice serait soutenue par un dirigeant communautaire et/ou la dirigeante d'une association de femmes, afin de se rendre d'abord au Ministère de l'Autonomisation des femmes et de la famille, qui pourrait ensuite aider une survivante à documenter son cas et à planifier une rencontre accompagnée et plus solidaire avec le Ministère de la Justice.

### 3. Soutenir les survivantes impliquées dans des procédures de justice ou de médiation

Les programmes de VBG qui fournissent des services de réponse ciblés aux survivantes de la VBG, en accord avec les normes inter-organisations pour les services de gestion des cas et de soutien psychosocial en matière de VBG,<sup>8</sup> peuvent aider les survivantes à prendre des décisions éclairées sur la poursuite d'une médiation ou d'une procédure de justice traditionnelle. Les directives inter-organisations sur la gestion des cas de VBG comprennent des informations détaillées sur les raisons pour lesquelles la médiation peut être problématique dans le contexte de la VBG et sur les risques importants associés aux médiations pour les survivantes.<sup>9</sup> Les directives comprennent aussi des recommandations pour partager l'information avec les survivantes et assister les survivantes qui décident d'obtenir une médiation malgré les risques connus. En bref, les équipes en charge de la VBG peuvent fournir les aides suivantes directement aux survivantes dans le cadre des services de gestion des cas de VBG :

- Fournir aux survivantes des informations exactes sur les procédures de justice, ce à quoi s'attendre et les types de résultats (voir 1. ci-dessus Comprendre les systèmes et procédures de justice et de médiation)
- Aider les survivantes à prendre en compte les risques de participer à des procédures de justice informelles afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées quant à l'opportunité de porter plainte
- Expliquer les résultats éventuels d'une procédure de justice/médiation aux survivantes qui choisissent d'y avoir recours, notamment le blâme de la victime et les risques pour la sécurité
- Établir des plans de sécurité avec les survivantes
- Assurer le suivi des survivantes par un soutien continu, une évaluation des besoins et des risques relatifs à la sécurité
- Fournir de l'aide dans la mesure du possible, y compris le transport, la garde d'enfants, l'accompagnement

8 GVB AoR. Normes minimales inter-organisations pour la violence basée sur le genre dans la programmation d'urgence, 2019. <https://gbvaor.net/#keydocument-block>

9 Comité directeur du système de gestion de l'information sur la VBG. Directives inter-organisations sur la gestion des cas de VBG, 2016.



## Exemple concret

### Renforcer les procédures de justice informelle et soutenir les survivantes au Nigéria

Lors des phases aiguës du conflit dans l'État de Borno au Nigéria, certaines communautés n'avaient aucun accès aux systèmes formels de sécurité ou de justice. Les dirigeants de ces communautés ont endossé de plus grandes responsabilités et ont constitué le seul recours pour les survivantes de la VBG à la recherche de justice ou de protection. Malheureusement, beaucoup de dirigeants ont la réputation de jeter le blâme sur les survivantes, et bien souvent les procédures et les résultats de médiations ne respectent pas les droits des survivantes. Dans ce contexte, une équipe en charge de la VBG à Damboa au Nigéria a établi qu'il était trop risqué d'assister aux procédures de médiation. Cependant, l'équipe s'est efforcée d'impliquer les dirigeants communautaires dans des discussions régulières et dans des formations sur la VBG, en insistant sur les conséquences de la VBG ainsi que sur le rôle des dirigeants dans l'administration de la justice pour les survivantes. Grâce à un engagement régulier, l'équipe a pu identifier des dirigeants au sein de la communauté qui ont des opinions plus favorables, y compris quelques dirigeants qu'ils considèrent comme de véritables alliés. Lorsque les travailleurs sociaux de la VBG réalisent qu'une survivante est prête à chercher le soutien d'un dirigeant communautaire au cours d'une médiation, l'équipe prend les mesures suivantes :

1. Discuter consciencieusement des défauts et des risques de la médiation et aider la survivante à faire un choix éclairé
2. Lorsque les survivantes choisissent de procéder à la médiation, les aider à identifier un dirigeant avec l'autorité appropriée qui peut être plus favorable, en fonction de l'engagement et des expériences antérieurs. Fournir un soutien en nature et un transport, si nécessaire, aux survivantes pour demander l'aide de dirigeants plus favorables
3. Établir un plan pour la sécurité et assurer un accompagnement de la survivante pendant et après la procédure de médiation.

## 4. Plaider en faveur des survivantes impliquées dans des procédures de justice ou de médiation.

Les équipes en charge de la VBG peuvent entendre parler de cas de VBG jugés par des mécanismes communautaires par différents moyens, y compris par les dirigeants communautaires. Il est important que les programmes de VBG fonctionnent toujours à partir d'une approche axée sur les survivantes, ce qui signifie que tous les efforts déployés par les équipes en charge de la VBG pour influencer les procédures judiciaires sont basés sur les souhaits explicites des survivantes. Les programmes de VBG ne doivent jamais faire de suppositions sur ce que les survivantes voudront, ni ne doivent s'impliquer dans des cas spécifiques si les survivantes n'ont pas demandé leur soutien.

Lorsque les programmes de VBG fournissent un soutien à chaque survivante impliquée dans des processus de justice ou de médiation (voir 3. ci-dessus Soutenir les survivantes impliquées dans des procédures de justice ou de médiation), la possibilité que l'équipe en charge de la VBG s'implique dans un tel processus peut être évoquée par une survivante ou un travailleur social de la VBG. Les programmes de VBG doivent établir s'il s'agit d'une option sûre et appropriée pour leur contexte, et si des membres spécifiques de l'équipe serviront de points focaux pour une telle assistance.



Si une survivante demande au programme VBG d'impliquer un dirigeant communautaire pour chercher de l'aide, partager des informations sur son cas ou plaider en faveur de procédures ou de résultats spécifiques, et que le programme VBG et le personnel déterminent que cela est possible, des plans doivent être élaborés pour impliquer efficacement un dirigeant choisi, en fonction des souhaits spécifiques de la survivante. Lorsqu'il existe une option de choix d'un dirigeant, les équipes en charge de la VBG appliquent leur cartographie et leurs critères du chapitre *Construire les fondements de l'engagement* pour identifier les dirigeants qui pourraient être plus favorables.

Se référer aux idées présentées dans la section *laidoyer direct en faveur des survivantes* ci-dessus, ainsi qu'à *l'outil de planification*, associé, pour revoir les critères et recommandations pour plaider en faveur des survivantes et au nom des survivantes. S'agissant des considérations liées aux procédures de justice et de médiation, et sur la base des souhaits exprimés par les survivantes, les programmes de VBG peuvent impliquer les dirigeants communautaires pour :

- Demander le soutien d'un dirigeant au nom d'une survivante, et les présenter l'un à l'autre
- Partager des informations sur le cas de la survivante, selon ce qui a été convenu
- Partager des informations sur la forme pertinente de VBG, y compris les conséquences habituelles pour les survivantes, les membres de leur famille et les communautés
- Ouvrir une discussion avec un dirigeant communautaire pour explorer les préoccupations, partager des informations pertinentes et s'engager dans une résolution commune des problèmes (de préférence avant que les procédures judiciaires/de médiation n'aient lieu)
- Demander une rencontre avec la survivante avant les processus de justice/médiation
- Demander des considérations particulières liées aux procédures de justice / médiation, sur la base des préférences de la survivante, telles que :
  - Avoir une audience publique ou privée
  - Établir des plans pour la sécurité
  - Décider si la survivante s'exprimera ou non pendant les procédures
  - Décider quels témoins ou défenseurs ont le droit de participer ou d'être présents
  - Décider si des déclarations écrites sont recevables
  - Décider si des dirigeants communautaires supplémentaires, influents ou favorables peuvent s'impliquer
- Assurer un suivi, après les procédures de justice / médiation, afin de soulever des préoccupations ou demander une assistance supplémentaire

## 5. Observer ou participer aux procédures de justice ou de médiation.

Les équipes en charge de la VBG peuvent avoir la possibilité de soutenir les survivantes au cours des procédures de justice ou de médiation, voire même d'influencer directement les procédures. Les dirigeants communautaires qui se sont réellement impliqués dans des programmes de VBG par le biais de différentes activités sont plus susceptibles d'accueillir favorablement une implication du personnel en charge de la VBG. Si une survivante demande à être accompagnée d'un membre du personnel en charge de la VBG au cours de ces procédures, si ce membre du personnel n'émet aucune réserve pour le faire et si cet accompagnement est approuvé par un/des dirigeant(s) pertinent(s), alors le membre du personnel en charge de la VBG devra discuter des différentes options avec la survivante. Il sera important de connaître les préférences de la survivante pour votre implication et de planifier votre implication autant que possible, mais aussi de rester flexible pour vous adapter aux circonstances et aux signaux envoyés par les dirigeants lors de la procédure, tout en respectant les paramètres établis avec la survivante. Sur la base des opportunités contextuelles et des souhaits exprimés par la survivante, les équipes en charge de la VBG peuvent assister une survivante pendant des procédures de justice ou de médiation d'une ou plusieurs des manières suivantes :

- Être présent pour la survivante en tant que source d'assistance, ou même de soutien silencieux si nécessaire
- Communiquer avec la survivante pendant les procédures pour vérifier ce qu'elle ressent, si elle a besoin d'une pause, si elle souhaite arrêter les procédures, etc.
- Parler en tant qu'expert des formes pertinentes de la VBG, y compris des conséquences habituelles pour la survivante, les membres de sa famille et la communauté
- Partager des informations sur le cas instruit, comme convenu, y compris les conséquences auxquelles la survivante a dû faire face
- Poser de façon respectueuse des questions sur la procédure. Par exemple, vous pouvez demander si la survivante ou un témoin peut être invité à s'exprimer.
- Accompagner la survivante lorsqu'elle quitte les lieux de la procédure, l'aider à se rendre dans un lieu d'hébergement sûr et discuter des étapes suivantes

Après les procédures de médiation / justice, les équipes en charge de la VBG peuvent vérifier la situation des survivantes, évaluer des risques nouveaux ou accrus, ajuster en conséquence les plans pour sa sécurité et décider des dispositions supplémentaires à prendre. Les survivantes peuvent demander aux personnels en charge de la VBG de contacter les dirigeants après les procédures, afin de revoir les résultats et les conséquences potentielles, ou pour demander une assistance supplémentaire.

- ➔ Voir le *guide et l'outil de planification : Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes* pour plus d'information et de conseils sur la façon d'entreprendre un plaidoyer direct au nom des dirigeants, y compris un plaidoyer lié à des procédures de justice / médiation, dans Outils de réponse à la VBG et ressources

# GBV Response Outils et ressources

## **Outils et ressources :**

- Orientation participative : Développer un parcours d'orientation
- Traiter les obstacles aux soins
- Guide de discussion : Respect pour les survivantes
- Guide de discussion : Scénarios hypothétiques
- Séances de mise en pratique de l'écoute et de la réponse à la VBG
- Fiche-conseils : Que dire et que faire lorsqu'une survivante révèle des actes de VBG
- Guide et outil de planification : Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes
- Fiche d'information : Mariage forcé précoce
- Fiche d'information : Violence au sein du couple
- Fiche d'information : Agression sexuelle et viol
- Fiche d'information : Mutilation génitale féminine / excision

## **Modules de formation :**

- *Modules de formation : Réponse à la VBG*

---

# Orientation participative : Développer un parcours d'orientation<sup>10</sup>

## 1. 1. Discuter de l'importance d'un système d'orientation

Les programmes de VBG peuvent impliquer les dirigeants communautaires et d'autres membres de la communauté à comprendre comment de bons systèmes d'orientation protègent la sécurité des survivantes et les aident à accéder à un soutien essentiel et potentiellement vital.

## 2. Établir une liste d'orientation

Les programmes de VBG vont identifier les services clés grâce à des mécanismes de coordination, une cartographie des services et des consultations avec le gouvernement ainsi que d'autres prestataires de services. Les équipes en charge de la VBG peuvent aussi discuter avec les dirigeants communautaires, en particulier pour identifier des options de services non-traditionnels et communautaires, comme par exemple des organisations de personnes handicapées, des groupes ethniques et religieux, des groupes communautaires et des organisations de personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI).<sup>11</sup>

Considérez les éléments suivants lorsque vous élaborez votre liste :

- Soutien émotionnel
- Accompagnement tout au long des procédures médicales et juridiques
- Services de santé (y compris gestion clinique des viols et des violences au sein du couple (CRM/VC))
- Services juridiques
- Logement sûr et options pour un hébergement temporaire
- Services de protection de l'enfance
- Dirigeants communautaires
- Services tenant compte des personnes handicapées pour les femmes ayant des déficiences cognitives, physiques ou autres
- Soutien des femmes ou groupes d'autonomisation des femmes
- Soutien des adolescentes ou groupes d'autonomisation des adolescentes
- Ressources ou activités de soutien économique
- Services adéquats pour toutes les femmes (femmes transgenres, femmes qui sont lesbiennes ou bisexuelles, femmes qui sont séropositives, femmes immigrées, femmes qui ne parlent pas la langue principale de la communauté, etc.)
- Autres services considérés comme importants par les membres de la communauté dans le contexte

**Commencer à tenir compte des obstacles à l'accès aux services.** Si les services de santé qui peuvent apporter des soins de CMR/violence au sein du couple, par exemple fournir une prophylaxie post-exposition au VIH et une contraception d'urgence, sont localisés en dehors de la communauté, alors les dirigeants communautaires peuvent aider à développer des systèmes de transport pour renforcer un accès confidentiel et en temps voulu aux soins médicaux.

---

<sup>10</sup> Adapté de l'approche Raising Voices (2020) *SASA ! Together: Une approche militante pour prévenir la violence à l'égard des femmes, Kampala, Ouganda.*

<sup>11</sup> International Rescue Committee (2018) Prestation de services de VBG mobiles et à distance [Prestation de services de VBG mobiles et à distance \(gbvresponders.org\)](http://gbvresponders.org)

**Rassembler des informations pour chaque service.** Essayez de collecter toutes les informations pertinentes pour chaque service. Voir le tableau ci-dessous.

Institution / organisation	Type de service	Lieu	Point focal / personne à contacter	Heures d'ouverture	Coût du service	Numéro de téléphone	Comment effectuer une orientation

### 3. Examiner la qualité et la disponibilité des services

Avant de finaliser la liste et de partager l'information, l'équipe en charge de la VBG peut rendre visite aux services afin de s'assurer qu'ils sont opérationnels, vérifier les coordonnées téléphoniques des contacts, rencontrer les prestataires de services et consulter les partenaires ainsi que les femmes et les filles afin de se constituer au moins une opinion sur la qualité et la disponibilité des services. Les services inclus dans un parcours d'orientation doivent être sûrs et favorables aux survivantes.

### 4. Sensibiliser au parcours d'orientation et former les dirigeants communautaires et autres à effectuer des orientations favorables.

Impliquer les dirigeants communautaires et les groupes communautaires dans la diffusion de l'information sur le parcours d'orientation. Développer des représentations visuelles du parcours d'orientation (voir l'exemple ci-dessous) et afficher les coordonnées de contact dans des endroits stratégiques. L'équipe en charge de la VBG peut aider à former les dirigeants communautaires et d'autres à utiliser le parcours d'orientation pour effectuer des orientations sûres et favorables pour les survivantes. Lorsque c'est possible, les prestataires de service peuvent se joindre aux formations pour partager directement l'information concernant leurs services auprès des communautés et répondre à toute question ou préoccupation.

### 5. Impliquer les prestataires de services à renforcer les services et les orientations.

Les programmes de VBG peuvent aider à renforcer la réponse en impliquant et en formant les prestataires de services qui font partie du parcours d'orientation, en particulier ceux dont l'activité ne se focalise pas explicitement sur la VBG, sur les concepts fondamentaux de la VBG et sur une approche axée sur les survivantes. De surcroît, les programmes de VBG peuvent recevoir des commentaires sur les services provenant de survivantes ayant reçu des services de gestion des cas de VBG, ou provenant de femmes et de filles impliquées dans différentes activités du programme. Les programmes de VBG peuvent également recevoir des commentaires provenant des dirigeants communautaires qui se sont impliqués. Sur la base de ces commentaires, les équipes en charge de la VBG peuvent impliquer les prestataires de services à renforcer les services utiles ou à répondre à toute préoccupation.

Les programmes de VBG peuvent aussi organiser des réunions régulières de coordination avec les prestataires de services qui sont inclus dans le parcours d'orientation de la VBG, afin d'examiner les procédures de coordination et de corriger d'éventuelles lacunes ou de répondre à des défis. Des formations périodiques peuvent être organisées pour revoir les principes de la réponse axée sur les survivantes.

## 6. Mettre à jour la liste d'orientation et organiser des formations de perfectionnement

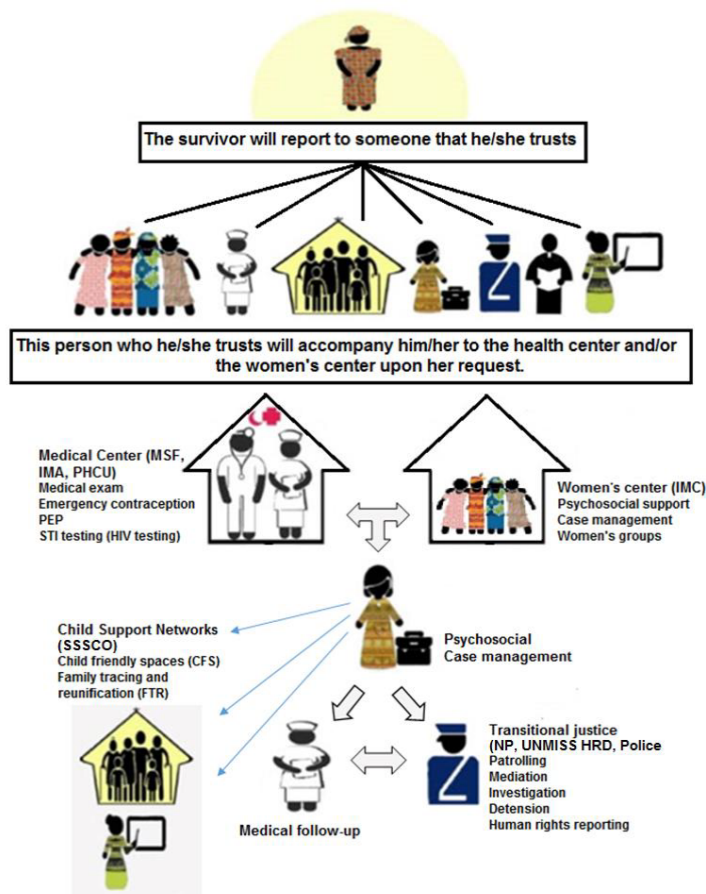
Le parcours d'orientation doit être mis régulièrement à jour pour refléter les commentaires de la communauté, les expériences que les survivantes ont eues en utilisant les services, et les changements dans les services disponibles ainsi que dans les coordonnées de contact. Cela est particulièrement important durant les premières phases d'une situation d'urgence, où des changements fréquents sont attendus. Les parcours d'orientation mis à jour peuvent être partagés à travers des activités de diffusion ou lors de formations de perfectionnement.

## 7. Renforcer les compétences de base en matière de réponse au sein de la communauté

Lorsque les membres de la communauté ont les compétences nécessaires pour fournir une réponse de base axée sur les survivantes, les survivantes qui divulguent des incidents de VBG seront mieux soutenues et auront un accès accru aux services de réponse essentiels. Les programmes de VBG peuvent impliquer les dirigeants communautaires et d'autres membres de la communauté pour renforcer la réponse de base.

### Ressources associées au renforcement de la réponse de base :

- Vous trouverez des exemples de modules de formation dans le *Manuel de formation*
- Examiner la *fiche-conseils* : *Que dire et que faire lorsqu'une survivante révèle un incident de VBG* dans *Outils de réponse à la VBG et ressources*
- Voir le document du Comité permanent Interorganisations [Comment aider les survivantes de la violence basée sur le genre quand les acteurs de la VBG ne sont pas sur place : Un guide de poche étape par étape pour les professionnels de l'humanitaire.](#)



Exemple de parcours d'orientation communautaire : Malakal, Soudan du Sud

---

# Éliminer les obstacles aux soins<sup>12</sup>

## Suivez ces étapes pour évaluer et surmonter les obstacles aux services de soins et de soutien pour les survivantes de la VBG

### 1. Organiser un atelier pour élaborer un plan visant à combler les lacunes critiques en matière de capacités

Organisez cet exercice de manière participative, en invitant les dirigeants communautaires, les représentantes des réseaux de femmes et d'enfants, les groupes de soutien aux survivantes et d'autres organisations et groupes qui mènent des activités de plaidoyer au nom des survivantes. Il est bon que différentes catégories d'âge soient représentées, par exemple les adolescentes, les jeunes femmes et les femmes plus âgées.

### 2. Identifier le service et la population à analyser

Vous pouvez choisir d'examiner les obstacles rencontrés par les survivantes pour un service particulier, par exemple, les obstacles rencontrés pour accéder aux forces de l'ordre, les obstacles rencontrés par un groupe particulier de survivantes, par exemple, les obstacles généraux rencontrés par les adolescentes pour demander de l'aide, ou les obstacles rencontrés par un groupe particulier pour accéder à un service particulier, par exemple, les obstacles auxquels se heurtent les adolescentes pour accéder aux soins de santé. Vous pouvez également faire les trois si nécessaire, même si cela prendra plus de temps.

- Pour identifier les obstacles rencontrés par les survivantes **pour accéder à un service particulier, écrivez le nom du service** dans un cercle, par exemple, poste de santé, police, centre pour femmes, refuge pour femmes, réseau de protection de l'enfance, etc. et dessinez une série de cercles concentriques autour.
- Pour identifier les obstacles rencontrés par **un groupe particulier de survivantes, écrivez le nom du groupe** dans un cercle, par exemple, femmes adultes, femmes mariées, femmes célibataires, adolescentes, jeunes enfants, hommes, professionnel(le)s du sexe, etc. et dessinez une série de cercles concentriques autour.
- Pour identifier les obstacles rencontrés par **un groupe particulier à un service particulier, écrivez le nom du service et le nom du groupe** dans un cercle et dessinez des cercles concentriques autour.

### 3. Demander « pourquoi »

- Si vous écrivez le nom d'un service dans le cercle du centre, demandez aux participants pourquoi les survivantes n'utilisent pas ce service et écrivez les réponses dans le second cercle.
- Si vous écrivez le nom d'un groupe particulier de survivantes dans le cercle du centre, demandez aux participants pourquoi ce groupe n'a pas accès aux services et écrivez les réponses dans le second cercle.
- Si vous écrivez le nom d'un service et d'un groupe particulier de survivantes dans le cercle du centre, demandez pourquoi ce groupe n'a pas accès à ce service et écrivez les réponses dans le second cercle.

---

<sup>12</sup> UNICEF. *Prise en charge des communautés : Boîte à outils pour transformer les vies et prévenir la violence*

#### 4. Sonder et obtenir plus d'informations

- Pour chaque facteur ou obstacle identifié, continuez à demander « pourquoi en est-il ainsi ? » et écrivez les réponses correspondantes dans le cercle suivant.
- Poursuivez ce processus jusqu'à ce que tous les obstacles aient été révélés.
- Notez les obstacles sur une liste.

#### 5. Élaborer un plan pour combler chaque lacune

- Passez en revue la liste des obstacles, un par un, et incitez les participants à discuter et à envisager des stratégies et actions potentielles pour réduire ou éliminer chaque obstacle.
- Demandez aux participants de décider quelles actions sont hautement prioritaires, qui en est responsable et le calendrier.
- Les participants ne pourront peut-être pas trouver des solutions à tous les obstacles. Il est possible que vous ayez à consulter d'autres personnes avant de pouvoir finaliser le plan d'action.

#### 6. Documenter, mettre en œuvre et examiner le plan d'action pour éliminer les obstacles

- En vous basant sur le **plan d'action pour éliminer les obstacles**, documentez le plan d'action et distribuez-le aux parties prenantes concernées.
- Commencez à le mettre en œuvre !
- Organisez une réunion d'évaluation afin de suivre les progrès dans la mise en œuvre du plan, et mettez en place les ajustements nécessaires.

#### Plan d'action pour éliminer les obstacles aux soins et au soutien des survivantes de la VBG

Obstacle	Stratégies pour réduire l'obstacle	Qui	Quand



---

# Guide de discussion : Respect pour les survivantes

Les discussions de groupe avec les dirigeants communautaires sur le genre, le pouvoir et les types de VBG peuvent aider les dirigeants à examiner leurs attitudes et leurs pratiques envers les survivantes, ainsi que celles, courantes, au sein de la communauté. Ce guide de discussion comprend des suggestions pour organiser et mener des discussions de groupe, ainsi que des exemples de questions et d'idées importantes pour parler du genre, du pouvoir et des types de VBG.

## Organiser des groupes de discussion (en amont de la discussion)

- Choisissez un lieu confortable et calme où mener les discussions.
- Limitez les groupes à 15 participants
- Limitez les discussions à 1h30.
- Veillez à ce que l'animateur principal possède de l'expérience et/ou soit formé en matière d'animation. L'animateur doit être capable de poser des questions pertinentes et apportant des clarifications, de faire preuve d'aisance et de patience lorsque des sujets sensibles sont abordés, de gérer de manière positive les commentaires négatifs ou blessants et de réagir de manière appropriée aux divulgations d'actes de VBG.
- Ayez une liste d'orientation des services disponibles en cas de divulgation de VBG.
- Lorsque c'est possible, prévoyez des animateurs du même sexe pour les groupes non mixtes.

## Introduction (5 à 10 minutes)

- Saluez tout le monde, faites les présentations, échangez des civilités et exprimez votre gratitude pour toute action positive entreprise récemment.
- Partagez les informations générales concernant votre organisation et votre programme (avec les nouveaux participants).
- Présentez l'objectif de la discussion.
- Acceptez de ne pas partager de récits dans lesquels des individus sont identifiables.

## Discussion (30 à 45 minutes)

- Présentez le sujet de la discussion et commencez par une question ou une amorce.
- Assurez-vous de revoir vos questions et amorces et de les adapter au contexte.
- Évitez de « faire la leçon », de trop parler ou de vous disputer. Usez d'amorces pour motiver la conversation et n'oubliez pas que la discussion est aussi l'occasion d'apprendre pour vous.
- Ne vous sentez pas obligé d'utiliser toutes vos questions ou amorces.

## Conclusion (5 minutes)

- Résumez les points principaux à retenir ou idées de la discussion.
- Décidez des points nécessitant une discussion approfondie et planifiez en fonction.
- Remerciez tous les participants

## Amorces / questions

Les équipes en charge de la VBG peuvent étudier les valeurs communautaires et les expressions de respect pour les autres grâce aux discussions de groupes. En discutant des conséquences de la VBG et des réponses courantes des communautés aux survivantes de la VBG, il sera utile de se focaliser sur une forme ou une tendance spécifique de violence. Les amorces et questions ci-dessous peuvent être adaptées afin de les associer à différentes formes de VBG. Chaque échantillon de groupe d'amorces / questions ci-dessous peut être adapté à chaque discussion unique de groupe.

- Lorsqu'une personne a vécu un décès ou un événement terrible, comment montrer à cette personne que nous nous soucions d'elle et que nous compatissons à ce qu'elle a vécu ? Le même soutien est-il accordé aux femmes qui survivent [au viol/à une autre forme de VBG] ? Comment les membres de la communauté peuvent-ils manifester leur soutien à une survivante ?
- J'aimerais que nous puissions tous prendre une minute pour penser en silence à un moment difficile de notre vie. Qu'est-ce qui nous a aidé à ce moment-là ? Pensez à la personne ou aux personnes qui vous ont aidé à vous sentir mieux, à ce qu'ils ont fait ou à ce qu'ils ont dit. Je ne vais pas vous demander de partager vos propres expériences, mais je vous demande de les garder en tête lorsque nous parlerons aujourd'hui des femmes et des filles victimes de violence...
- Beaucoup de gens blâment ou pensent du mal des femmes qui ont été victimes de [viol / violence au sein du couple / autre forme de VBG]. Je veux parler aujourd'hui de certaines des conséquences de ce blâme... Comment pensez-vous que la plupart des gens dans la communauté penseraient à quelqu'un qui a été [violé/battu par son mari/ ou quelqu'un autre] ? Parlez des conséquences de la stigmatisation et des mauvais traitements infligés aux survivantes...
- Que font les femmes en général après avoir subi [un viol / une violence au sein du couple / une autre forme de VBG] ? À qui peuvent-elles en parler ? Peuvent-elles en parler aux membres de leur famille / à leurs amis / aux dirigeants communautaires / aux prestataires de services ? Qu'est-ce qui pourrait empêcher une femme de parler à quelqu'un ou de chercher de l'aide ? Qu'est-ce qui peut être fait pour encourager les survivantes à chercher de l'aide et du soutien ?
- Je voudrais parler d'un type de violence qui s'exerce parfois sur les femmes / les filles. Je sais que c'est une conversation difficile, et je ne veux pas parler de cas spécifiques, mais je pense qu'il est important de discuter des conséquences d'un [viol / violence au sein du couple / mariage précoce ou forcé / autre] et de la façon dont nous pourrions mieux aider une femme ou une fille victime de tels abus...

## Idées importantes pour la discussion

- Soyez bien au fait des conséquences de la VBG, y compris des données probantes au niveau mondial. Les informations peuvent être utiles pour lancer une conversation, expliquer vos préoccupations et la raison pour laquelle vous soulevez des problèmes, ou pour répondre à des questions directes. Les discussions de groupe ne doivent toutefois pas être axées sur la rétention des informations, mais plutôt sur l'étude des sujets. Veillez à écouter plus qu'à parler, et ne mettez pas fin à la discussion avec votre connaissance du sujet.
- N'oubliez pas de ne pas apparaître choqué(e) si quelqu'un soulève un point de vue problématique. Il s'agit probablement d'un signe positif qui montre que vous avez créé un espace sûr où les idées peuvent être partagées et exprimer ses idées est une étape importante du processus de changement. Vous pouvez faire part de votre inquiétude ou de votre désaccord, sans mettre fin à la discussion. Poussez plus loin la discussion. Demandez ce qu'une survivante pourrait ressentir. Demandez aux autres participants de partager leur point de vue.
- Soyez prêts à rappeler aux participants de ne pas faire référence à des personnes spécifiques ou à des situations vécues.
- Soyez prêts à partager vos informations avec les dirigeants afin de faciliter l'accès des survivantes à une assistance.
- Prenez bonne note des espaces d'apprentissage et de discussions futures, à la fois pour les dirigeants et pour les équipes en charge de la VBG.

---

# Guide de discussion : Scénarios hypothétiques

Des groupes de discussion avec les dirigeants communautaires portant sur des scénarios hypothétiques peuvent aider à établir un espace sûr pour des discussions à la fois sensibles et importantes sur la réponse à la VBG. Ce guide de discussion comprend des suggestions pour organiser et conduire des discussions de groupe, puis une approche par étapes pour animer des discussions basées sur un scénario, des exemples de scénarios, des exemples de questions et des idées importantes pour parler de la réponse à la VBG à travers des scénarios hypothétiques.

## Organiser des groupes de discussion (en amont de la discussion)

- Choisissez un lieu confortable et calme où mener les discussions.
- Limitez les groupes à 15 participants
- Limitez les discussions à 1h30.
- Veillez à ce que l'animateur principal possède de l'expérience et/ou soit formé en matière d'animation. L'animateur doit être capable de poser des questions pertinentes et apportant des clarifications, de faire preuve d'aisance et de patience lorsque des sujets sensibles sont abordés, de gérer de manière positive les commentaires négatifs ou blessants et de réagir de manière appropriée aux divulgations d'actes de VBG.
- Ayez une liste d'orientation des services disponibles en cas de divulgation de VBG.
- Lorsque c'est possible, prévoyez des animateurs du même sexe pour les groupes non mixtes.

## Introduction (5 à 10 minutes)

- Saluez tout le monde, faites les présentations, échangez des civilités et exprimez votre gratitude pour toute action positive entreprise récemment.
- Partagez les informations générales concernant votre organisation et votre programme (avec les nouveaux participants).
- Présentez l'objectif de la discussion.
- Acceptez de ne pas partager de récits dans lesquels des individus sont identifiables.

## Discussion (30 à 45 minutes)

- Présentez le sujet de la discussion et commencez par une question ou une amorce.
- Assurez-vous de revoir vos questions et amorces et de les adapter au contexte.
- Évitez de « faire la leçon », de trop parler ou de vous disputer. Utilisez d'amorces pour motiver la conversation et n'oubliez pas que la discussion est aussi l'occasion d'apprendre pour vous.
- Ne vous sentez pas obligé d'utiliser toutes vos questions ou amorces.

## Conclusion (5 minutes)

- Résumez les points principaux à retenir ou idées de la discussion.
- Décidez des points nécessitant une discussion approfondie et planifiez en fonction.
- Remerciez tous les participants.

## Étapes pour animer les discussions basées sur des scénarios

1. Choisissez ou créez un scénario adapté pour être pertinent au contexte. Utilisez des noms facilement reconnaissables mais différents de ceux des survivantes connues ou des membres de la famille des dirigeants.
2. Partagez ou lisez un scénario. Précisez que le scénario est hypothétique et ne repose sur aucun individu de la communauté. Demandez aux participants de ne pas faire référence à des cas spécifiques pendant la discussion.
3. Amorcez la discussion avec quelques questions.
4. Mettez en évidence les idées importantes et clôturez la discussion avec des plans de suivi.

## Exemples de scénarios

Sarah est une étudiante de 16 ans qui aime étudier et a de grands rêves pour sa vie. Elle vit avec sa famille et aide à s'occuper de ses sœurs cadettes. Un jour, elle apprend que son père a des dettes envers un homme plus âgé et plus riche de la communauté, qui s'appelle Adam. Quatre ans auparavant, son père a eu besoin d'argent pour payer des factures médicales après une blessure et a demandé à Adam s'il pouvait lui emprunter de l'argent. Adam ne croyait pas que le père de Sarah serait en mesure de rembourser un prêt, alors il a plutôt proposé de donner l'argent en échange de la main de Sarah en mariage, une fois qu'elle serait un peu plus âgée.

Adam vient maintenant réclamer Sarah. Sarah est anéantie et ne veut pas épouser Adam, qui est beaucoup plus âgé et a déjà deux épouses. Elle pense qu'elle a été trahie par son père, mais elle ne veut pas le mettre en colère ou l'humilier, et il a donné sa parole à Adam.

Hada est une jeune femme de 20 ans qui a un jeune enfant. Kader, son mari, s'est absenté du village à cause de son travail presque toute une année. Pendant tout ce temps, Hada a été très amie avec ses voisins et a aimé venir en aide à la communauté. Elle a servi en tant que bénévole dans un groupe de femmes et a suivi des cours à l'espace sûr pour les femmes et pour les filles.

Depuis que Kader est revenu à la maison, on ne voit presque plus Hada dans la communauté. Elle ne rend plus visite aux voisines de l'espace sûr pour les femmes et pour les filles. Il semble qu'Hada soit à nouveau enceinte, mais elle n'a pas annoncé sa grossesse et ne recherche pas d'aide auprès des services prénataux.

Miriam vit avec son mari Ali et leurs trois enfants. Lorsqu'ils se sont mariés, Ali a payé une dot à la famille de Miriam. Il lui dit souvent qu'il a payé un prix substantiel pour elle, et qu'elle devrait travailler dur et être une bonne épouse, sans quoi il la renverra à sa famille et demandera qu'on lui restitue l'argent.

Miriam commence à travailler tôt le matin jusqu'à tard le soir. Elle vend des légumes au marché. Lorsqu'elle rentre à la maison, elle est fatiguée mais elle doit tout de même préparer le dîner, aller chercher de l'eau, laver les vêtements et s'occuper de ses jeunes enfants.

Ali prend souvent l'argent que Miriam gagne au marché et sort le soir. Il rentre tard et souvent, il commence à crier sur Miriam. Il la frappe devant leurs enfants. Quelquefois il la force à dormir dehors pour la punir si le dîner est froid ou s'il n'est pas préparé selon ses goûts, et aussi pour montrer aux voisins qu'il est le chef dans la famille. La plupart des voisins ignorent Miriam. Bien qu'ils voient souvent des traces de coups sur son visage, ils restent silencieux.

Agnus est une jeune fille de 13 ans qui a récemment été très triste et malade. Sa mère s'est inquiétée pour Agnus et l'a conduite chez le docteur, qui l'a informée qu'Agnus est enceinte. Agnus a révélé à sa mère que John, leur voisin de 19 ans, l'avait violée il y a quelques semaines. C'est la raison pour laquelle elle était triste et n'agissait plus comme d'habitude.

## Amorces / questions

- Qu'est-ce que la femme ou la fille au cœur de ces scénarios pourrait ressentir ?
- À quels risques est-elle confrontée ? Que se passerait-il si...
- Comment réagiraient les différents membres de sa famille dans cette situation ? Et les autres membres de la communauté ?
- Est-ce que vous (ou un autre dirigeant) vous impliqueriez, d'une manière ou d'un autre, dans une telle situation ? Est-ce qu'une femme ou une fille confrontée à ces problèmes est susceptible de rechercher de l'aide auprès d'un dirigeant ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Qui d'autre pourrait vous demander de vous impliquer ? Pourquoi ?
- Quels intérêts devraient guider les actions d'un dirigeant dans un tel cas ?

## Idées importantes pour la discussion

- Gardez la survivante au centre de la discussion. La discussion va probablement se déplacer vers d'autres domaines de préoccupation, et l'animateur peut aider à ramener l'attention sur la femme ou la fille qui est au cœur du scénario. Cela constitue une bonne pratique de la réponse axée sur les survivantes.
- Concentrez-vous sur le rôle des dirigeants communautaires. La discussion peut se déplacer vers ce que d'autres pourraient faire ou devraient faire. Que peuvent faire les dirigeants pour aider une femme ou une fille dans cette situation ?
- Soyez prêt à rappeler aux participants de ne pas faire référence à des individus ou à des cas réels.
- Soyez prêts à partager vos informations avec les dirigeants afin de faciliter l'accès des survivantes à une assistance.
- Prenez bonne note des espaces d'apprentissage et de discussions futures, à la fois pour les dirigeants et pour les équipes en charge de la VBG.

---

# Séances de mise en pratique : Répondre aux survivantes

Les équipes en charge de la VBG peuvent organiser des séances en tête-à-tête ou en petits groupes pour les dirigeants communautaires qui souhaitent s'exercer à la réponse aux femmes et aux filles qui pourraient leur demander de l'aide, ainsi qu'aux survivantes qui viennent leur divulguer des incidents de VBG. Les séances de mise en pratique, y compris les commentaires et les discussions, devraient normalement se terminer en une heure.

## Organiser les exercices

Les séances de mise en pratique peuvent comprendre différents types d'exercices, en fonction de la taille de la séance et des préférences des dirigeants. Les options possibles comprennent, entre autres :

- Un jeu de rôle entre un membre de l'équipe en charge de la VBG (agissant en tant que survivante) et un dirigeant
- Un jeu de rôle entre deux dirigeants, jouant des rôles différents
- Présentations de jeux de rôle (avec deux comédiens devant un petit groupe)
- Des discussions en petits groupes, où les réponses sont suggérées sans pression d'« agir. »

Pour chaque séance, les étapes suivantes sont recommandées :

1. Présenter une situation ou un scénario (soit au groupe, soit uniquement à la personne qui joue le rôle de la survivante).
2. Laisser du temps aux dirigeants pour s'entraîner à réagir par le biais d'un exercice.
3. Réfléchir sur l'exercice. Demander aux dirigeants ce qu'ils ont ressenti. Inviter les dirigeants qui ont observé l'exercice à faire des commentaires. Reconnaître les choses positives que les dirigeants ont faites. Apporter des commentaires par le biais de questions et de suggestions de modifications ou d'actions supplémentaires.

## Scénarios

Chaque exercice comprendra une situation ou scénario hypothétique bref, avec soit une femme ou une fille qui cherche de l'aide, soit une survivante de la VBG. Les scénarios doivent s'appliquer au contexte, mais ne peuvent pas être basés sur des cas réels. Utilisez des noms facilement reconnaissables mais différents de ceux des survivantes connues ou des membres de la famille des dirigeants. Les équipes et les dirigeants peuvent envisager les options suivantes :

- S'accorder sur un problème auquel la femme ou la fille pourrait être confrontée, comme un type de VBG, mais pas d'autres détails
- Discuter des problèmes dans la communauté, ou d'une tendance particulière de VBG, puis s'accorder sur la mise en pratique de la réponse à une survivante signalant un incident de ce genre.
- Choisir et adapter un scénario du *Guide de discussion : Scénarios hypothétiques*

## Éléments clés pour les dirigeants communautaires à mettre en pratique à travers des sessions

À travers les scénarios, les dirigeants peuvent mettre en pratique les éléments importants de la réponse axée sur les survivantes, dans le cadre de leurs rôles respectifs en tant que dirigeants communautaires.

Les dirigeants peuvent travailler ce qu'ils peuvent dire et faire pour témoigner de l'empathie et de la préoccupation, et comment communiquer les différentes options de soutien et d'assistance. Grâce à la mise en pratique, les dirigeants peuvent augmenter leur aisance et leurs compétences dans les éléments clés de réponse suivants :

- Créer un espace sûr et mettre la survivante à son aise
- Être à l'écoute
- La communication non verbale
- Faire des déclarations utiles
- Poser des questions pour comprendre les besoins et les préférences (tout en évitant les questions qui ne sont pas nécessaires)
- Partager les options d'orientation et autres formes de soutien (sans conseiller ni diriger)

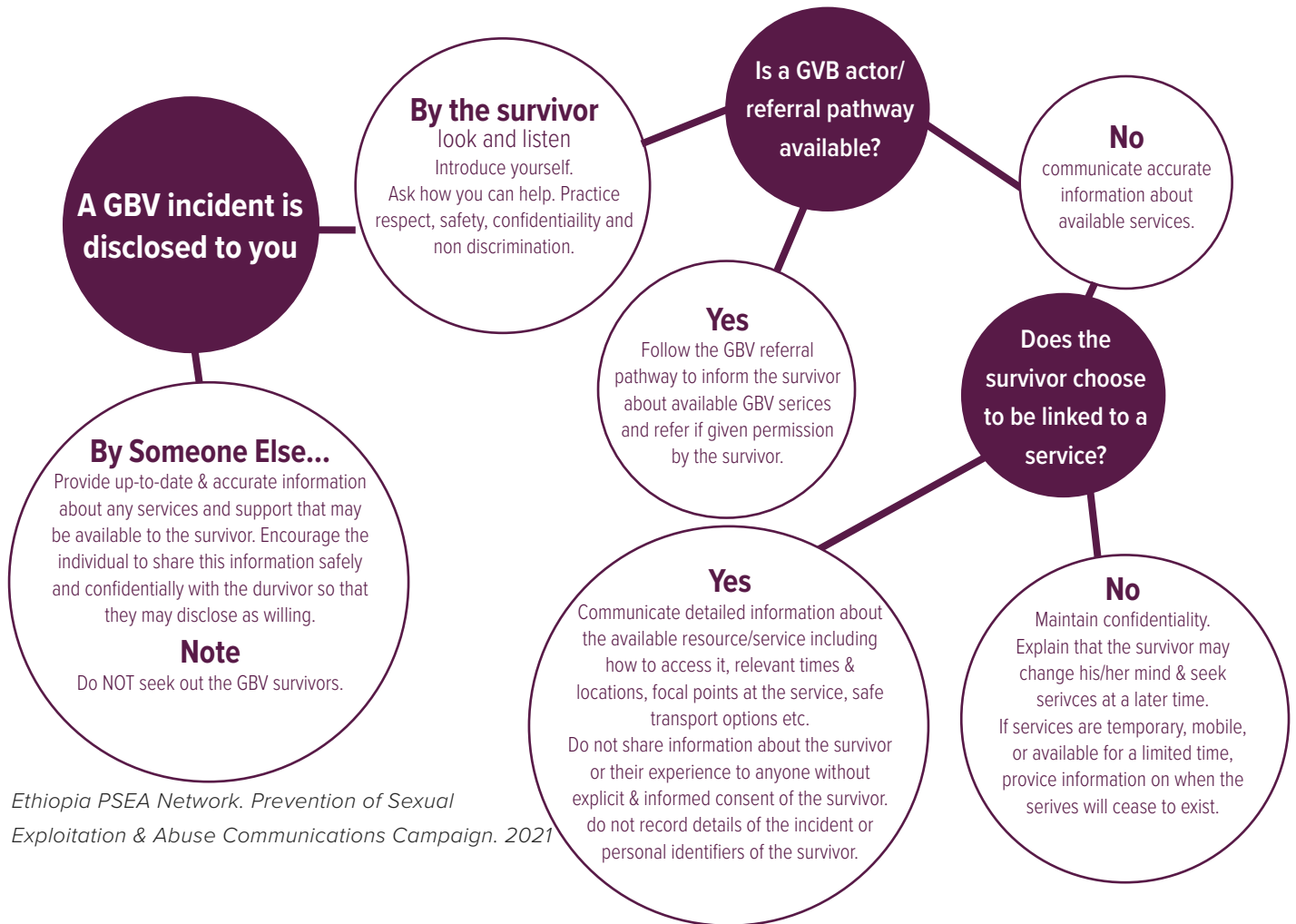
### **Ce que les équipes en charge de la VBG peuvent offrir et apprendre**

À travers des séances de mise en pratique, les équipes en charge de la VBG peuvent apporter des commentaires et du soutien aux dirigeants communautaires qui se sont engagés à renforcer la réponse axée sur les survivantes. Les séances de mise en pratique constituent aussi une opportunité pour les équipes en charge de la VBG d'apprendre des dirigeants. Les équipes en charge de la VBG peuvent :

- Se familiariser avec la réponse communautaire aux survivantes, ce qui peut éclairer la programmation.
- S'informer sur les pratiques des dirigeants en matière de réponse, ce qui peut aider les équipes en charge de la VBG à mieux préparer les survivantes impliquées dans le processus de gestion des cas de VBG et qui évaluent l'option de signaler aux dirigeants
- Évaluer la familiarité des dirigeants avec les conséquences de la VBG, les systèmes d'orientation, etc. et identifier les domaines de suivi
- Renforcer les relations avec les dirigeants pour une future collaboration



# Fiche-conseils : Que dire et que faire lorsqu'une survivante révèle des actes de VBG<sup>13</sup>



Ethiopia PSEA Network. Prevention of Sexual Exploitation & Abuse Communications Campaign. 2021

<sup>13</sup> Adapté du document : IASC (Comité permanent inter-organisations des Nations Unies). Guide de poche : *Comment aider les survivantes de violence basée sur le genre quand les acteurs de la VBG ne sont pas sur place*, 2015.

<https://gbvguidelines.org/en/pocketguide/>

## Regarder

- Recevoir une survivante, faire preuve d'une attitude accueillante
- Demandez comment vous pouvez aider à subvenir à ses besoins immédiats. Certaines survivantes peuvent avoir des besoins immédiats de soins médicaux ou de vêtements.
- Demandez si la survivante se sent à l'aise pour parler dans l'endroit où vous vous trouvez. Trouvez un endroit plus privé ou plus confortable si c'est nécessaire.
- Proposez de l'eau, un mouchoir en papier etc.

### **Exemples de choses utiles à dire :**

- « *Vous avez l'air de souffrir beaucoup à cet instant, souhaitez-vous aller au centre de santé ?* »
- « *Est-ce que cet endroit vous convient ? Y a-t-il un autre endroit où vous vous sentiriez mieux ? Vous sentez-vous à l'aise à l'idée d'avoir une conversation ici ?* »
- « *Voulez-vous un peu d'eau ? Vous pouvez vous asseoir.* »

## Écouter

- Écoutez plus que vous ne parlez.
- Contrôlez votre curiosité et n'insistez pas avec des questions.
- Apaisez avec des mots de soutien. Insistez sur le fait que ce qui est arrivé n'est pas la faute de la survivante.
- Exprimez votre sympathie et votre compréhension.
- Expliquez que vous garderez confidentielles les informations qu'elle partage avec vous.
- Restez concentré sur la survivante et sur ce qu'elle a subi, même si vous pouvez avoir des inquiétudes concernant l'auteur ou le contexte plus large ou la situation en matière de sécurité.

### **Exemples de choses utiles à dire :**

- « *Merci de me l'avoir dit.* »
- « *Je sais que cela arrive à d'autres femmes de la communauté. Vous n'êtes pas seule.* »
- « *Je suis désolé(e) que cela vous soit arrivé.* »
- « *Ce qui vous est arrivé n'est pas de votre faute.* »
- « *Tout ce dont nous parlons ensemble reste strictement entre nous. Je ne communiquerai rien à personne sans votre permission.* »
- « *S'il vous plaît, dites moi ce que vous souhaitez partager. Vous n'avez pas besoin de m'en dire plus que vous ne le souhaitez.* »

- Respectez le droit de la survivante de prendre ses propres décisions.
- Utilisez le parcours d'orientation de la VBG pour partager les informations avec les services disponibles.
- Demandez si elle a besoin d'une aide spécifique de votre part.
- Dites à la survivante qu'elle n'a pas besoin de prendre une décision immédiatement et qu'elle peut avoir accès aux services plus tard.
- Demandez si quelqu'un de sa famille est au courant de ce qui s'est passé et lui apporte son soutien.
- Proposez d'aider à renforcer son soutien familial, mais seulement si elle demande votre aide.
- Offrez d'accompagner la survivante dans sa quête de services.
- Maintenez la confidentialité et ne partagez pas d'informations sur sa situation sans son consentement.
- Prévoyez de parler à nouveau avec la survivante si elle le souhaite et faites lui savoir que vous êtes disponible.

### **Choses utiles à dire :**

- « *Notre conversation restera entre nous.* »
- « *Il existe des programmes spéciaux qui apportent de l'aide aux femmes et aux filles dans des situations semblables. Voudriez-vous en savoir davantage sur ces programmes ?* »
- « *Comment puis-je vous aider ?* »
- « *Je peux vous aider à entrer en contact avec les services si vous le souhaitez ?* »
- « *Je voudrais m'assurer que votre famille vous apporte son soutien. Y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour aider ? Voulez-vous que je contacte quelqu'un ?* »
- « *Ne vous sentez pas obligée de prendre une décision maintenant. Vous pouvez réfléchir à tout cela puis changer d'avis par la suite si vous le souhaitez.* »
- « *Je voudrais être sûr que vous allez bien et que vous avez reçu le soutien que vous avez demandé. Comment puis-je rester en contact avec vous ?* »

---

# Guide et outil de planification : Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes

Ce guide de planification est destiné à aider une équipe en charge de la VBG à considérer la pertinence, ainsi que l'approche, d'impliquer les dirigeants à plaider au nom des survivantes de la VBG. Le guide est organisé en trois étapes : 1 Examen de la sécurité et de l'éthique, 2. Planification de la réunion et 3. Pendant la réunion.

L'outil de planification qui suit cette orientation peut aider les équipes en charge de la VBG à mieux organiser leurs idées et leurs plans. Bien que cet outil soit conçu pour aider les équipes à se préparer à des discussions difficiles liées au soutien de chaque survivante, les équipes en charge de la VBG peuvent utiliser l'outil pour s'organiser avec les dirigeants avant toute réunion impliquant un plaidoyer ou une « demande ».

## Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes : Guide de planification

### 1. Examiner la sécurité et l'éthique avant qu'un membre de l'équipe en charge de la VBG ne s'implique dans un plaidoyer direct :

- Le plaidoyer est basé sur les souhaits exprimés par la survivante, y compris le choix du dirigeant
- Les souhaits de la survivante sont clairs pour le membre de l'équipe en charge de la VBG, y compris les informations à partager avec le dirigeant
- La survivante reçoit des services continus de gestion des cas de VBG/soutien psychosocial
- Le membre de l'équipe en charge de la VBG se sent en sécurité et à l'aise lors des réunions avec le dirigeant sur ce sujet. Ce type d'engagement ne devrait pas être exigé du personnel
- Le membre de l'équipe en charge de la VBG a accès à un superviseur direct et a la capacité de signaler toute menace, etc.

### 2. Planifier une réunion avec un dirigeant :

- Assurez-vous que tous les critères de sécurité et d'éthique sont respectés
- Convenez d'un membre/représentant de l'équipe en charge d'impliquer le dirigeant, en tenant compte de la préparation et du profil approprié
- Discutez de l'approche avec le superviseur/les collègues
  - Clarifiez et classez par ordre de priorité les « demandes » à faire au dirigeant
  - Prenez compte les intérêts du dirigeant dans le cas
  - Recherchez un terrain d'entente
  - Identifiez les contributions positives du dirigeant à souligner lors de la réunion
  - Discutez des mesures prises dans des cas similaires pour se préparer aux réactions probables et aux risques et conséquences possibles

- Recueillez des informations, y compris des faits pertinents sur le cas et les formes connexes de VBG (voir les fiches d'information sur les différentes formes de VBG)
- Organisez et passez en revue les points clés, en mettant l'accent sur un terrain d'entente, en faisant appel à des faits et en vous concentrant sur les « demandes »
- Entraînez-vous à saluer, à faire passer des messages clés, à une communication positive
- Sollicitez une réunion, le cas échéant. Si vous venez sans être annoncé, assurez-vous de choisir le bon moment (pas pendant les repas, les prières, etc.)
- Planifiez votre moyen de transport pour arriver à l'heure
- Habillez-vous de façon respectueuse

### **3. Pendant la réunion avec un dirigeant :**

- Saluez et échangez des civilités
- Expliquez le but de votre visite et la raison pour laquelle vous recherchez son soutien
- Soyez à l'écoute. Le dirigeant peut être désireux de partager ses sentiments et ses opinions sur un cas. Faites preuve de patience, écoutez les préoccupations et acceptez leurs sentiments sans discussion.
- Reconnaissez les intérêts et les contributions positives du dirigeant
- Faites part de vos inquiétudes, en vous appuyant sur les points clés. Écoutez la réponse du dirigeant et/ou ses préoccupations
- Faites appel aux intérêts du dirigeant et à votre inquiétude commune pour la survivante
- Explorez ensemble le potentiel des « demandes »/actions demandées.
  - Adoptez une approche de résolution conjointe des problèmes
  - Concentrez-vous sur la survivante et le cas en question. Ne vous laissez pas distraire par des questions plus larges ou autres qui peuvent être soulevées
  - N'insistez pas pour une décision immédiate si ça n'est pas nécessaire
  - Si le dirigeant est en colère ou hostile, ou si des menaces sont proférées, remerciez le dirigeant pour sa disponibilité et concluez rapidement la réunion
- Résumez les points d'accord et les étapes à venir
  - Partagez quelques remarques finales auxquelles vous souhaiteriez que le dirigeant réfléchisse
  - Exprimez votre appréciation pour la disponibilité et la considération du dirigeant
  - Échangez vos coordonnées et planifiez un suivi, le cas échéant

# Plaidoyer auprès des dirigeants au nom des survivantes : Outil de planification

## Résumé des enjeux et des requêtes

En bref, pourquoi envisagez-vous de plaider auprès d'un dirigeant ?

## Éthique et sécurité

La survivante a-t-elle demandé cette intervention ?  Oui  Non

Les souhaits et le consentement de la survivante sont-ils clairs pour vous concernant :

- L'information spécifique que vous pouvez partager ?  Oui  Non
- Avec quels dirigeants en particulier ?  Oui  Non

Le personnel se sent-il en sécurité et à l'aise pour rencontrer le dirigeant?  Oui  Non

Est-ce que le personnel a :

- Demandé des moyens de communication et de transport ?  Oui  Non
- Connaissance de l'assistance disponible, en cas de menaces ou d'autres risques de sécurité ?  
 Oui  Non

## Objectif

Quelle est votre principale demande ?

Quelles actions voulez-vous que le dirigeant entreprenne ?

Dirigeants communautaires impliqués : \_\_\_\_\_

## Intérêts du dirigeant

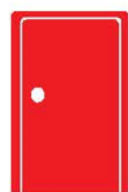
Dans quelle mesure le dirigeant de la communauté est-il ouvert au problème ?



Ouvert. Favorable au programme de VBG et partisan d'une réponse axée sur les survivantes.



En partie ouvert. A démontré un intérêt pour les activités du programme de VBG, mais n'est pas connu comme un défenseur fiable des survivantes.



Fermé. Inconnu du programme de VBG et/ou pas perçu comme favorable.

Le dirigeant sera probablement plus préoccupé par...

## Principaux points de discussion

Quels éléments clés, éléments d'information ou faits, est-il important de mettre en lumière ?  
Quels faits intéresseront le plus le dirigeant (voir *fiches d'informations*) ?

## Se préparer aux éventuelles difficultés

Anticipez les points de vue différents et arguments potentiels.  
Comment réorienterez-vous la discussion sur les points principaux ?

## Style de communication

Points importants à garder à l'esprit lorsque l'on communique avec le dirigeant.  
Salutations spécifiques ?  
Le dirigeant a-t-il apporté des contributions positives à la sécurité communautaire ou au programme de VBG que vous souhaitez reconnaître ?



---

# Fiche d'information : Mariage précoce/ mariage forcé

**Le mariage précoce** est synonyme de « mariage d'enfants » et est un mariage dans lequel au moins une partie est mariée avant l'âge de 18 ans. Un mariage précoce/d'enfants est souvent la conséquence d'une inégalité de genre bien ancrée, qui fait que les filles sont affectées par cette pratique de façon disproportionnée. À l'échelle mondiale, la prévalence du [mariage d'enfants chez les garçons](#) est d'environ un sixième de celle des filles.<sup>14</sup>

**Le mariage forcé** est un mariage dans lequel au moins une des parties est mariée sans avoir donné son consentement ou contre sa volonté. Un mariage peut également devenir un mariage forcé même si les deux parties se marient en y ayant pleinement consenti, si l'une ou les deux sont par la suite forcées de rester dans le mariage contre leur gré.<sup>15</sup>

Le mariage d'enfants est une forme de mariage forcé, car les filles sont souvent forcées et, selon les normes relatives aux droits de l'homme, ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé au mariage avant l'âge de 18 ans.

Le mariage précoce ou le mariage forcé (EFM) constitue une forme spécifique de VBG mais doit également être considéré comme une forme de violence sexuelle, dans laquelle les filles contraintes au mariage sont par conséquent forcées d'avoir des relations sexuelles.

## Conséquences du mariage précoce ou du mariage forcé

Le mariage précoce ou le mariage forcé menace la vie et la santé des filles dans de nombreuses parties du monde, malgré les accords internationaux, les lois nationales et les preuves substantielles du préjudice qu'il entraîne. Être forcé de se marier est une grave violation de l'autodétermination et de l'intégrité physique d'un individu. La violation du mariage précoce/mariage forcé est également liée à de nombreux risques et conséquences, aggravant l'impact néfaste de la pratique pour les individus, les familles et les communautés.

## Facteurs de mariage précoce/mariage forcé

Les formes de mariage précoce/mariage forcé sont coutumières dans de nombreuses régions du monde, mais les coutumes matrimoniales ont changé rapidement au sein des communautés, sur la base de mouvements visant à modifier les pratiques, ainsi que des changements dans les moyens d'existence, les urgences et les déplacements. Le mariage d'enfants est souvent motivé par l'intérêt des parents à protéger les filles et à garantir leur éligibilité au mariage. Pendant les situations d'urgence, lorsque les contraintes sur les ressources familiales sont importantes, ces préoccupations sont souvent exacerbées, et le mariage d'enfants peut augmenter et évoluer pour inclure des filles plus jeunes et des différences d'âge plus importantes.

## Conséquences individuelles

- Les filles qui se marient sont plus susceptibles d'abandonner l'école.
- Les filles/femmes qui font l'objet d'un EFM ont des revenus plus faibles. Pour chaque année supplémentaire d'école primaire, les revenus d'une femme s'accroissent de 10 à 20 %
- Le mariage d'enfants conduit à des grossesses plus précoces et plus nombreuses, ce qui entraîne des conséquences négatives sur la santé. Les filles qui se marient n'ont souvent plus accès à la contraception ou ne peuvent pas l'utiliser.

<sup>14</sup> UNICEF. Page Web sur le mariage d'enfants, | [UNICEF](#)

<sup>15</sup> UNICEF. Page Web sur le mariage d'enfants, | [UNICEF](#)

- Le mariage d'enfants augmente de façon significative le risque de mortalité maternelle. La mortalité maternelle est une des principales causes de décès chez les adolescentes (globalement la seconde cause de décès chez les adolescentes, et dans certains pays la première). Une étude dans plusieurs pays a montré que la mortalité maternelle doublait chez les mères âgées de 15 à 19 ans, en comparaison avec les mères âgées de 20 à 34 ans. Pour les mères âgées de moins de 15 ans, le taux double à nouveau. Cela signifie qu'une fille âgée de moins de 15 ans a quatre fois plus de risques de mourir pendant sa grossesse ou après son accouchement qu'une femme ayant 20 ans ou plus.
- Les grossesses précoces chez les filles dont le corps n'est pas prêt entraînent souvent des complications médicales telles que la fistule obstétricale et les hémorragies. (La fistule obstétricale est une pathologie dans laquelle un trou se développe dans le canal de naissance à la suite d'un accouchement. Le trou peut se situer entre le vagin et le rectum, l'urètre ou la vessie. Il en résulte une fuite continue d'urine ou de matières fécales du vagin, provoquant un inconfort ainsi qu'une stigmatisation.)
- Celles qui se marient de manière précoce font face à des risques plus élevés de contracter des infections sexuellement transmissibles (IST) et, dans certains contextes, sont plus susceptibles d'être séropositives. Cela vient du fait qu'elles n'ont qu'un faible pouvoir de négociation dans leur mariage.
- Le mariage forcé est associé à une mauvaise santé mentale et au suicide. Les filles qui sont mariées sont plus susceptibles de souffrir d'isolement et de dépression.
- Les filles/femmes qui font l'objet d'un EFM sont souvent déconnectées de leur famille
- Les relations initiées par l'EFM sont plus susceptibles d'impliquer la violence, y compris la violence sexuelle, physique et émotionnelle. Ainsi, le mariage précoce ou forcé est non seulement une forme de VBG mais aussi un facteur de risque de formes supplémentaires de VBG.
- Dans certains contextes, les relations qui commencent par un EFM sont davantage susceptibles de se terminer par un divorce, et le divorce entraîne des conséquences négatives supplémentaires pour les femmes dans de tels contextes.
- Souvent les mariages d'enfants ne sont pas reconnus légalement, ce qui constitue un obstacle supplémentaire à la possibilité pour les femmes de faire valoir leurs droits.

## Conséquences familiales

- Mortalité infantile accrue. Les enfants nés de femmes âgées de moins de 15 ans ont 2,5 fois plus de risques de mourir que les enfants nés de femmes âgées de 24 à 27 ans
- Les enfants nés de mères mineures sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de nutrition, de développement physique et cognitif.
- Les complications de santé associées au mariage d'enfants entraînent une augmentation des dépenses de santé pour les familles.
- Le manque d'éducation des filles/femmes affecte les autres membres de la famille. Cela signifie moins de revenus pour la famille.
- Les enfants dont la mère est moins instruite sont également moins susceptibles de recevoir une nutrition adéquate, moins susceptibles d'être vaccinés contre les maladies infantiles et plus susceptibles de mourir.

## Conséquences sociétales / communautaires

- L'EFM est plus largement pratiqué dans les pays en développement, et plutôt dans les communautés les plus pauvres des pays en développement.
- Le mariage d'enfants contribue à la pauvreté en limitant l'éducation et les opportunités professionnelles des filles. Les sociétés où les femmes ont la possibilité d'achever leurs études secondaires sont plus prospères.

---

# Fiche d'information : Violence au sein du couple

**La violence au sein du couple** est un type de comportement dans une relation intime, souvent dans le mariage, mais aussi dans les fréquentations amoureuses, ou entre ex-partenaires, où une personne exerce un contrôle et un pouvoir sur l'autre personne. La violence au sein du couple (appelée aussi violence domestique, ou violence exercée par le partenaire) peut comprendre des abus physiques, sexuels, émotionnels, spirituels, reproductifs, économiques ou psychologiques.

## Impact de la violence au sein du couple

La violence au sein du couple, même lorsqu'elle n'implique pas de violence physique, peut être extrêmement préjudiciable. Elle inclut des comportements qui terrorisent, intimident, humilient, manipulent et isolent les survivantes. La violence au sein du couple a un éventail de conséquences à court et à long terme pour les survivantes et a un impact négatif sur les familles, les communautés et la société en général.

## Les femmes abusent-elles aussi de leur partenaire ?

Les hommes et les femmes peuvent subir la violence au sein du couple, mais la grande majorité de la violence au sein du couple est perpétrée par des hommes. La violence au sein du couple est l'exploitation du pouvoir, et les hommes ont plus de pouvoir dans la société et dans les familles. Les hommes sont également moins susceptibles d'être sanctionnés pour abus de pouvoir.

## Les dirigeants communautaires réagiront-ils à la violence au sein du couple dans des contextes où elle est courante ou attendue ?

Certains types et degrés de violence au sein du couple sont enracinés dans les normes sociales et les rôles et attentes liés au genre. Dans de nombreuses communautés, il est acceptable pour les hommes de punir leurs femmes, de brider leur accès aux ressources et services, d'exercer un contrôle sur leurs choix sexuels et reproductifs, et même de les frapper pour des transgressions présumées. Même là où la violence au sein du couple est normative, les dirigeants communautaires et autres reconnaîtront la violence au sein du couple comme un problème lorsque les hommes battent « trop » leurs femmes, c'est-à-dire lorsque le degré de violence dépasse les attentes sociales ou lorsque l'abus n'est pas considéré comme justifié. Intervenir dans de tels cas fait souvent partie des responsabilités d'un dirigeant communautaire.

## Cycle de la violence

Une violence au sein du couple sévère et aggravée est caractérisée par un cycle de la violence, avec des périodes de calme qui peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années, et qui dégénèrent ensuite en épisodes violents. Ce cycle peut être comparé aux conditions météorologiques, où la période calme est ensoleillée, puis la pression s'accumule sous forme de nuages, jusqu'à la tempête. Il est important de comprendre le cycle de la violence, car les dirigeants communautaires et d'autres peuvent penser qu'une situation de violence au sein du couple a été « résolue » pendant une période calme, alors qu'en réalité la survivante reste en danger.

## Conséquences individuelles

- **Décès et blessure** – 42 % des femmes victimes de violences physiques ou de violences sexuelles exercées par leur partenaire ont souffert de blessures en conséquence. Ces blessures peuvent être des contusions et des marques, mais aussi des lacérations, des blessures abdominales, des traumatismes crâniens, des fractures et des os ou des dents cassés, des brûlures, etc. Les blessures graves peuvent entraîner la mort.
- **Santé chronique** – le stress engendré par la violence au sein du couple prolongée peut provoquer et exacerber des affections qui sont difficiles à détecter ou à diagnostiquer. La violence au sein du couple est un facteur de risque pour de nombreuses maladies et affections, dont les conséquences sur la santé se font sentir longtemps après que la violence a cessé.
- **Santé mentale et suicide** – Les femmes victimes de violence au sein du couple sont presque deux fois plus susceptibles de souffrir de dépression. La violence au sein du couple est liée au trouble de stress post-traumatique. Les femmes victimes de violence au sein du couple sont davantage susceptibles de faire des tentatives de suicide.
- **Isolement social** – Les femmes victimes de violence au sein du couple peuvent être privées d'accès à leurs amis ou à leur famille. La dépression et la piètre estime de soi engendrées par la violence au sein du couple peuvent également contribuer à l'abandon de la participation à la vie sociale par les femmes.
- **Problèmes d'alcool et de drogue** – Les femmes victimes de violence au sein du couple sont presque deux fois plus susceptibles que les autres femmes d'avoir des problèmes liés à l'alcool.
- **Infections sexuellement transmissibles** – Les femmes victimes de violence physique et/ou sexuelle exercée par leur partenaire sont 1,5 fois plus susceptibles de contracter la syphilis, la chlamydie ou la gonorrhée. Dans certaines régions (y compris l'Afrique subsaharienne), elles sont 1,5 fois plus susceptibles de contracter le VIH.
- **Grossesse non désirée et avortement** – La violence au sein du couple est associée à la grossesse non désirée, à l'avortement et à l'avortement dangereux.

## Conséquences familiales

- **Violence au cours de la grossesse** – La violence au sein du couple lors de la grossesse peut entraîner des fausses couches, des soins prénatals retardés, des cas d'enfants mort-nés, des accouchements et naissances prématurés, des lésions fœtales et des bébés ayant un poids insuffisant
- **Santé des enfants** – Les femmes victimes de violence au sein du couple ont 16 % de risques en plus de donner naissance à un bébé ayant un poids insuffisant. Des études ont montré que les enfants nés de femmes victimes de violence au sein du couple ont 40 % de risques en plus de souffrir d'un retard de croissance, ont plus de risques de développer un déficit immunitaire, ont des taux plus élevés de maladies diarrhéiques et sont plus exposés au risque de mourir avant l'âge de cinq ans.
- **Santé mentale des enfants** – De nombreuses études ont montré un lien entre la violence au sein du couple à l'égard des femmes et les conséquences pour les enfants, telles que l'anxiété, la dépression et les mauvais résultats scolaires
- **Sécurité des enfants** – La violence au sein du couple est associée à la maltraitance des enfants au sein d'un même foyer.
- **Relations futures des enfants** – Les enfants reproduiront les comportements qu'ils ont observés. Des preuves abondantes montrent que des garçons exposés à la violence au sein du couple sont plus enclins à commettre des actes de violence au sein du couple au cours de leur vie. Les filles exposées à la violence au sein du couple sont plus susceptibles de se retrouver dans des relations abusives au cours de leur vie.

## Conséquences sociétales / communautaires

- Les coûts économiques et sociaux de la violence au sein du couple sont énormes, dans toutes les sociétés. Les pays ayant une moindre prévalence de violence au sein du couple sont beaucoup plus prospères.
- La violence au sein du couple alimente la pauvreté en limitant la mobilité des femmes et leur aptitude à travailler.
- La violence au sein du couple contribue aux conflits familiaux et aux séparations
- Les femmes victimes de violence au sein du couple peuvent être confrontées à de multiples conséquences et à l'insécurité sur le plan du logement. Elles peuvent avoir besoin d'assistance sociale/ communautaire.

---

# Fiche d'information : Agression sexuelle et viol<sup>16</sup>

**La violence sexuelle** se définit comme tout acte sexuel (ou tentative d'obtenir des faveurs sexuelles), commentaires ou avances sexuelles non désirés, ou tout acte de trafic de la sexualité d'une personne utilisant la coercition, la menace de sévices ou de recours à la force physique, par toute personne, quelle que soit sa relation avec la victime.

**Un viol** se définit comme une pénétration non consentie du vagin, de l'anus ou de la bouche avec un pénis ou une autre partie du corps. Cette définition s'étend à la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet. Un viol peut être commis par une personne connue de la victime ou par un étranger. On appelle un viol commis par deux ou plusieurs auteurs un viol collectif.

**Une agression sexuelle** se définit comme toute forme de contact sexuel non consenti qui n'entraîne pas ou n'inclut pas la pénétration. Les exemples comprennent la tentative de viol ainsi que les baisers non désirés, les caresses, ou le toucher des organes génitaux et des fesses. Ce type d'incident n'inclut pas le viol, c'est-à-dire les cas où il y a pénétration. La mutilation génitale féminine / excision est un acte de violence sexuelle qui affecte les organes sexuels. Elle est donc en tant que telle classée comme un acte à caractère sexuel.

Il existe de nombreuses sortes d'agression sexuelle et de viol qui comprennent les exemples ci-dessous, sans s'y limiter :

- Le viol conjugal ou le viol dans une relation amoureuse
- Le viol par des étrangers
- Le viol par des soldats
- Les avances ou attouchements sexuels non désirés, y compris les demandes de faveurs sexuelles en échange de services
- Les abus sexuels sur des personnes qui sont handicapées physiquement ou mentalement
- Les abus sexuels sur les enfants
- Le mariage forcé, y compris le mariage d'enfants
- Le fait de contraindre une personne à se prostituer

## Conséquences de l'agression sexuelle et du viol

La violence sexuelle est néfaste et a un impact négatif sur les survivantes, leurs familles, leurs communautés et la société en général. Il y a de nombreuses conséquences physiques, psychiques et psychosociales sur le court terme et sur le long terme. Dans sa pire forme, la violence sexuelle constitue une menace pour la vie. La nature et la gravité des conséquences sont influencées par le type, la durée et la gravité de la violence, l'âge et le niveau de développement de la personne, sa relation avec le ou les auteurs, sa situation psychosociale et les soins et le soutien qu'elle reçoit.

---

<sup>16</sup> Source : UNICEF Prise en charge des communautés : Boîte à outils pour transformer les vies et prévenir la violence.

## Conséquences physiques

Les conséquences physiques de la violence sexuelle peuvent inclure des répercussions physiques graves comme des blessures, un état de choc, des maladies ou des infections, ainsi que des problèmes chroniques de santé tels qu'un handicap, des infections, des douleurs chroniques, des troubles gastro intestinaux et des troubles de l'alimentation et du sommeil. Il peut aussi y avoir des problèmes de santé reproductive immédiats et permanents tels qu'une fausse couche, une grossesse non désirée, des troubles menstruels et gynécologiques et des complications associées à une grossesse.

Certaines conséquences se manifestent immédiatement après un incident, alors que d'autres apparaissent plus tard. Par exemple, il est courant pour des survivantes de subir un choc immédiat après une agression. Elles peuvent avoir froid, perdre conscience, se sentir confuses ou désorientées, elles peuvent être malades et même vomir. Dans les heures, les jours et les semaines qui suivent une agression sexuelle, beaucoup de personnes signalent des difficultés à s'endormir ou à dormir, des palpitations cardiaques et des difficultés à respirer, des maux de tête ou autres maux et douleurs généralisés, de la fatigue et de l'épuisement, des nausées, de sursauter au moindre bruit, d'agitation générale et de tension musculaire, d'engourdissement, de troubles de l'alimentation ou d'hypersensibilité au bruit. Il est également courant pour les femmes d'avoir recours à des soins médicaux pendant des mois voire des années après avoir subi des violences sexuelles. Les effets physiques dépendent de la violence elle-même. Dans le cas des abus sexuels d'enfants, il peut ne pas y avoir de signes physiques manifestes. L'absence de blessure ou trace physique ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de violence sexuelle.

## Conséquences psychologiques et émotionnelles

Les effets psychologiques font généralement référence aux réflexions, idées et émotions profondes, et peuvent souvent être moins visibles voire même complètement masqués. Les survivantes peuvent avoir à fournir spontanément ces informations. Les effets psychologiques et émotionnels de la violence sexuelle peuvent être immédiats et s'étendre sur le long terme. Les effets psychologiques courants de la violence sexuelle comprennent l'anxiété, la dépression, l'automutilation, les réactions de stress chroniques et des sentiments accablants de peur, d'impuissance, de honte et de colère. Il est très important de se rappeler que tout le monde montre ses émotions différemment et juger comment les gens sont extérieurement est une erreur. Les gens sont tous différents, et la façon dont ils agissent et se comportent dépend de chaque individu, de son contexte et de sa culture. Les réactions varient d'une personne à l'autre, en fonction de l'âge de la survivante, de sa situation dans la vie, des circonstances qui ont entouré la violence et de la réponse des personnes qui l'ont aidée.

---

# Fiche d'information : Mutilation génitale féminine / excision<sup>17</sup>

Les programmes de VBG peuvent parfois assister des filles exposées au risque de mutilation génitale féminine / excision (MGF/E) et envisager d'impliquer des dirigeants communautaires au nom des survivantes. Le plus souvent, les programmes de VBG impliquent les dirigeants communautaires dans des efforts visant à prévenir la MGF/E. Les preuves suggèrent que les points de vue des dirigeants communautaires sur les MGF/E peuvent être modifiés par l'engagement.<sup>18</sup> Là où elles sont pratiquées, les MGF/E sont fortement ancrées dans les normes sociales, et le changement de ces normes nécessite des efforts concertés et réfléchis et la participation de la communauté. Les organisations communautaires sont les mieux placées pour mener des stratégies sûres et efficaces de prévention des MGF/E.

## Éléments clés

- La mutilation génitale féminine / excision (MGF/E) comprend l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes ou d'autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non-médicales.
- Cette pratique n'apporte aucun bienfait pour la santé des filles et des femmes.
- La MGF/E peut causer des saignements importants et des problèmes urinaires, suivis plus tard de kystes, d'infections ainsi que de complications pendant l'accouchement et des risques accrus de décès de nouveau-nés.
- La MGF/E est le plus souvent pratiquée sur de jeunes filles entre l'enfance et l'âge de 15 ans.
- La MGF/E constitue une violation des droits humains des filles et des femmes.

## Types de MGF/E

Il existe quatre grands types de mutilation génitale féminine :

- **Type 1 :** C'est l'ablation partielle ou totale du gland clitoridien (la partie extérieure et visible du clitoris, qui est une partie sensible de l'appareil génital féminin), et/ou du prépuce clitoridien / capuchon du clitoris (le pli cutané qui entoure le gland clitoridien).
- **Type 2 :** C'est l'ablation partielle ou totale du gland clitoridien et des petites lèvres (les plis internes de la vulve), avec ou sans ablation des grandes lèvres (replis de peau externes de la vulve).
- **Type 3 :** Également connu sous le nom d'infibulation, c'est le rétrécissement de l'orifice vaginal par la création d'un joint de couverture. Le joint est formé en coupant et en repositionnant les petites lèvres, ou les grandes lèvres, parfois par couture, avec ou sans ablation du prépuce clitoridien/capuchon clitoridien et du gland (MGF/E de type I).
- **Type 4 :** Cela inclut toutes les autres procédures dommageables aux organes génitaux féminins à des fins non médicales, par exemple piquer, percer, inciser, gratter et cautériser la région génitale.

---

<sup>17</sup> Cette fiche d'information est tirée d'une publication de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Female genital mutilation*, 2020. Disponible au lien <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/female-genital-mutilation>

<sup>18</sup> UNFPA, UNICEF WHO, Population Council. Efficacité des interventions destinées à prévenir ou à répondre à la mutilation génitale féminine | UNICEF; UNHCR & Population Council. 2107. *Community Engagement In SGBV Prevention And Response A Compendium Of Interventions In The East & Horn Of Africa And The Great Lakes Region*, 2020



## Qui est exposé à ce risque ?

La MGF/E est le plus souvent pratiquée sur des jeunes filles entre l'enfance et l'adolescence, et occasionnellement sur des femmes adultes. On estime que plus de trois millions de filles sont exposées au risque de MGF/E annuellement. Cette pratique est concentrée surtout dans les régions Ouest, Est et Nord-Est de l'Afrique, dans certains pays du Moyen-Orient et d'Asie, ainsi que parmi les migrants de ces régions. La MGF/E est donc un problème mondial.

## Conséquences de la MGF/E

**La MGF/E n'apporte aucun bienfait pour la santé**, et elle a de nombreux effets dommageables sur les femmes et les filles. Elle implique l'ablation de tissus génitaux normaux et sains ou endommage ces tissus, et entrave les fonctions naturelles du corps des femmes et des filles. En général, les risques liés à la MGF/E s'accroissent avec l'augmentation de la gravité de la MGF/E, mais toutes les formes de MGF/E sont associées à des risques pour la santé.

### Les conséquences immédiates peuvent inclure :

- douleur sévère
- saignement excessif (hémorragie)
- gonflement des tissus génitaux
- fièvre
- infections telles que le tétanos
- problèmes urinaires
- problèmes de cicatrisation de la blessure
- lésions des tissus génitaux adjacents
- état de choc
- décès.

### Les conséquences à long terme peuvent inclure :

- problèmes urinaires (miction douloureuse, infections des voies urinaires) ;
- problèmes vaginaux (pertes vaginales, prurit, vaginite bactérienne et autres infections) ;
- problèmes menstruels (règles douloureuses, difficultés d'écoulement du sang menstruel, etc.) ;
- problèmes liés aux tissus cicatriciels et chéloïdes ;
- problèmes sexuels (douleur pendant les rapports sexuels, diminution du plaisir sexuel, etc.) ;
- risque accru de complications lors de l'accouchement (accouchement difficile, hémorragie, césarienne, nécessité de réanimer le nourrisson, etc.) et de décès des nouveau-nés ;
- nécessité de pratiquer ultérieurement de nouvelles opérations chirurgicales. Par exemple lorsque la mutilation aboutit à la fermeture ou au rétrécissement de l'orifice vaginal (type 3), il faudra procéder à une réouverture pour permettre à la femme d'avoir des rapports sexuels et d'accoucher (désinfibulation). Dans certains cas, l'orifice vaginal est refermé à plusieurs reprises, y compris après un accouchement, ainsi la femme subit des opérations répétées d'ouverture et de fermeture, ce qui accroît les risques immédiats et à long terme ;
- problèmes psychologiques (dépression, anxiété, stress post-traumatique, faible estime de soi, etc.) ;

## Facteurs culturels et sociaux justifiant la pratique de la MGF/E

Les raisons pour lesquelles les mutilations génitales féminines sont pratiquées varient d'une région à l'autre ainsi qu'au fil du temps, et incluent plusieurs facteurs socioculturels au sein des familles et des communautés. Les raisons les plus couramment citées sont :

- que font les autres, ainsi que la crainte du rejet par la communauté, constituent une forte motivation pour perpétuer cette pratique. Dans certaines communautés, la MGF/E représente une pratique quasi universelle, qui est très rarement contestée.
- La MGF/E est souvent considérée comme faisant partie de la nécessaire éducation d'une jeune fille et de sa préparation à l'âge adulte et au mariage.
- La MGF/E est souvent motivée par des croyances relatives à ce qui est considéré comme un comportement sexuel approprié. Elle vise à assurer la virginité pré-nuptiale et la fidélité conjugale. Selon les croyances de nombreuses communautés, la MGF/E réduirait la libido féminine, ce qui aiderait les femmes à résister aux actes sexuels extraconjugaux.
- On pratique la MGF/E dans les régions où l'on croit que cela favorise l'éligibilité au mariage de la jeune fille.
- La MGF/E est associée à des idéaux culturels de féminité et de modestie, selon lesquels les jeunes filles sont propres et belles après l'ablation de parties de leur anatomie considérées comme malpropres, non féminines ou masculines.
- Bien qu'aucun texte religieux ne prescrive cette intervention, les praticiens pensent souvent qu'elle a un fondement religieux.
- Les chefs religieux adoptent des positions variables à l'égard de la MGF/E : certains la préconisent, d'autres la considèrent comme étrangère à la religion et d'autres encore contribuent à son élimination.
- Les structures locales de pouvoir et d'autorité, telles que les dirigeants communautaires, les chefs religieux, les circonciseurs et même certains membres du personnel médical peuvent contribuer au maintien de ces pratiques. Ils peuvent être des défenseurs efficaces de l'abandon des MGF/E.
- Dans la plupart des sociétés où la MGF/E est pratiquée, elle est considérée comme une tradition culturelle, un argument souvent avancé pour la perpétuer.
- Dans certaines sociétés, l'adoption récente de cette pratique s'explique par la volonté de copier les traditions de groupes voisins.

### Pour plus d'information sur la MGF/E, voir les ressources suivantes :

- Organisation mondiale de la Santé (OMS). Une fiche d'information complète est disponible au lien : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/female-genital-mutilation>
- Un examen des preuves des différentes stratégies de prévention et de réponse aux MGF/E entre 2008 et 2020 peut guider la programmation future : UNFPA, UNICEF WHO, Population Council. 2020. Une efficacité des interventions conçues pour prévenir ou répondre aux mutilations génitales féminines. [Effectiveness of Interventions Designed to Prevent or Respond to Female Genital Mutilation | UNICEF](#)
- Des ressources supplémentaires sont disponibles dans le cadre du programme mixte UNFPA-UNICEF sur l'élimination de la mutilation génitale féminine : [UNFPA-UNICEF Joint Programme on the Elimination of Female Genital Mutilation | UNICEF](#)